

L'économie calédonienne en mouvement

Sommaire

Synthèse	5
Une croissance soutenue et un schéma de développement original	9
<i>Une croissance soutenue qui s'accompagne d'une augmentation du niveau de vie et d'un fort développement humain</i>	9
<i>Un modèle de développement singulier et qui évolue dans le temps.</i>	16
Principales caractéristiques du développement économique calédonien (1987-2005)	21
<i>Une structure productive essentiellement tournée vers la satisfaction du marché intérieur</i>	21
<i>Une économie introvertie</i>	28
<i>Une économie riche de son nickel</i>	33
Eléments de prospective	39
<i>Les grands projets nickel et leurs impacts économiques</i>	39
<i>Un scénario de croissance tendancielle</i>	44
Conclusion	47

Avant propos

La Nouvelle-Calédonie dispose, comme les autres collectivités d'outre-mer, d'un système d'information économique et financière plus riche que n'importe quelle région de Métropole, avec en particulier des comptes économiques détaillés, un indice des prix, une balance commerciale, une balance des paiements et un suivi conjoncturel.

Partant du constat de leur insuffisante valorisation, le projet CEROM (Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer) a été créé en 2004 dans un cadre inter-institutionnel* dans le but de développer le système d'information économique et de créer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les autorités publiques. Plusieurs travaux ont déjà été publiés aux Antilles et à la Réunion.

Cette étude présente un cadrage macro-économique de la Nouvelle-Calédonie scindé en trois parties :

- La première est consacrée à une présentation des performances en matière de croissance. Elle analyse aussi le “modèle” de développement calédonien en le situant par rapport à celui prévalant dans d'autres économies insulaires du Pacifique Sud et en étudiant à grands traits ses principales évolutions au cours des quarante dernières années.
- La deuxième partie est consacrée à la présentation des principales caractéristiques du développement calédonien au cours des vingt dernières années (1987-2005).
- La troisième et dernière partie est consacrée à une présentation des effets attendus de la réalisation de trois grands projets dans le secteur du nickel et se conclue par une analyse prospective de la croissance à moyen terme (horizon 2010).

Le Directeur de l'AFD
Nouvelle-Calédonie



Luc Supera

Le Directeur de l'IEOM
Nouvelle-Calédonie



Eric Baulard

Le Directeur de l'ISEE
Nouvelle-Calédonie



Gérard Baudchon

* l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, l'Agence Française de Développement, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer, l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer, l'Institut de Statistique de Polynésie française, le Service du Plan et de la Prévision Economique de Polynésie française, l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de Nouvelle-Calédonie.

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement	MIRAB	Migrations, Remittances, Aid and Bureaucracy
APD	Aide Publique au Développement	Ni	Nickel
APU	Administrations Publiques	NS	Non Significatif
BTP	Bâtiment et Travaux Publics	OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
CAF	Coût, Assurance et Fret	PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
CEROM	Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-Mer	PDEM	Pays Développés à Economie de Marché
CP	Communauté du Pacifique	PEI	Petite Economie Insulaire
DOM	Département d'Outre-Mer	PIB	Produit Intérieur Brut
DME	Didacticiels et Modélisation Economiques	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
EUR	Euro	PPA	Parité des Pouvoirs d'Achat
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe	STCPI	Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle
FeNi	Ferronickel	SLN	Société Le Nickel
FRF	Franc français	SMSP	Société Minière du Sud Pacifique
IDH	Indicateur de Développement Humain	TCER	Taux de Change Effectif Réel
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Economiques	TGI	Taxe Générale à l'Importation
IEOM	Institut d'Emission d'Outre-Mer	USD	Dollar des Etats-Unis d'Amérique
IPC	Indice des Prix à la Consommation	VA	Valeur Ajoutée
IS	Impôts sur les Sociétés	WDI	World Development Indicators
ISPF	Institut de la Statistique de la Polynésie Française	F.CFP	Franc Pacifique
ISEE	Institut de la Statistique et des Etudes Economiques		
Lb	Livre		
LME	London Metal Exchange		

Facteurs de conversion

1 000 F.CFP = 8,38 Euros

Synthèse

Une croissance soutenue et un schéma de développement original

Une croissance soutenue qui s'accompagne d'une augmentation du niveau de vie et d'un fort développement humain

- La croissance calédonienne s'est effectuée à un rythme soutenu : en moyenne, plus de 4% par an depuis une vingtaine d'années. Sur la même période, le PIB par habitant a augmenté de près de 2% en moyenne annuelle.
- Cette croissance a permis de combler partiellement l'écart de niveau de vie avec la Métropole (de 1 à 2 en 1960, l'écart n'est plus aujourd'hui que de 30%). Le niveau de vie calédonien est actuellement comparable à celui de la Polynésie française ou encore de l'Aude. Il est supérieur de 25% à celui prévalant dans les DOM. Le PIB par habitant est proche de celui de la Nouvelle-Zélande, très loin devant celui des autres petites économies insulaires (PEI) du Pacifique Sud. Enfin, l'indicateur de développement humain place la Calédonie en 32^{ème} position mondiale (sur 177 pays).

Un modèle de développement singulier et qui évolue dans le temps

- La plupart des PEI ont emprunté un schéma de développement extraverti caractérisé par des migrations, des transferts extérieurs importants ainsi que par

une polarisation sur le secteur abrité.

- La Nouvelle-Calédonie a suivi partiellement ce schéma, du moins du début des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980. Au cours de cette période, les transferts publics métropolitains passent de 9 à 36% du PIB. L'économie calédonienne se polarise sur les services alors que le nickel voit son poids relatif régresser (de 30% en 1970 à 8% du PIB en 1986).
- Mais, toujours au cours des années 1970, la Nouvelle-Calédonie s'écarte déjà du modèle insulaire et ce, au moins à deux titres :
 - (1) le "Caillou" reste une terre d'accueil ;
 - (2) les transferts métropolitains ont de forts effets multiplicateurs sur l'activité intérieure qui augmente plus vite que les importations.
- De nombreux indicateurs laissent à penser qu'émerge vers le milieu des années 1980 une nouvelle économie calédonienne dont les traits principaux seraient les suivants :
 - (1) une spécialisation dans la fourniture de services ;
 - (2) une exploitation des avantages naturels dans le nickel ;
 - (3) une construction d'avantages comparés dans certains segments de filières exposées à la concurrence internationale

6

et qui résistent à une perte de compétitivité-prix ;

(4) un déclin relatif de l'agriculture (2% du PIB actuellement) ;

(5) un appareil productif relativement intégré et diversifié compte tenu de la taille de l'économie et des contraintes géo-économiques.

| *Principales caractéristiques du développement économique (1987-2005)*

Une structure productive essentiellement tournée vers la satisfaction du marché intérieur

► La tertiarisation de l'économie calédonienne n'a cessé de s'amplifier depuis le début des années 1960 (54% du PIB de l'époque) pour atteindre aujourd'hui environ 70% (soit un taux comparable à celui de la Métropole). Cette polarisation sur les activités abritées de la concurrence internationale s'explique par plusieurs facteurs :

(1) l'étroitesse du marché intérieur (230 000 habitants) ;

(2) des différences de rentabilité qui pénalisent certainement un secteur exposé contraint par la concurrence internationale à maîtriser ses prix - et donc à comprimer ses marges - ;

(3) la tertiarisation qui est une tendance repérable dans toutes les économies développées ;

(4) le développement des services non marchands.

► Contre toute attente, l'évolution du poids relatif du secteur exposé semble peu sensible aux variations de court terme des conditions de compétitivité. Ainsi, les périodes d'appréciation du taux de change effectif réel ne s'accom-

pagent pas d'un recul relatif du secteur exposé ; l'inverse est vrai aussi. Cette insensibilité apparente peut s'expliquer par le niveau élevé des prix intérieurs.

Une économie introvertie

► Le taux d'ouverture de l'économie calédonienne est faible (28% en 2002) comparé à celui des autres PEI du Pacifique Sud. Cette faiblesse du taux d'ouverture est due en premier lieu à une moindre contribution des importations au total des ressources (38% du PIB). Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer cette singularité :

(1) près de la moitié des importations sont des biens intermédiaires sur lesquels les entreprises calédoniennes apportent une valeur ajoutée ;

(2) le poids des importations dans la consommation des ménages a tendance à diminuer au fur et à mesure que ceux-ci consomment plus de services ;

(3) le niveau des prix des activités abritées est plus élevé ; ceci majore la valeur ajoutée courante de ces activités par rapport aux importations dont les prix CAF sont plus bas.

- La faiblesse du taux d'ouverture s'explique aussi par la faible contribution des exportations de biens et services au PIB (18%). Le nickel contribue entre 90 et 95% aux exportations de marchandises. La contribution des exportations de marchandises au PIB a eu tendance à baisser sur longue période (plus de 50% du PIB en 1970, moins de 20% en 2000).
- La singularité de la Nouvelle-Calédonie réside également dans les modalités de financement de ses déficits commerciaux. Ceux-ci sont couverts par les transferts publics métropolitains. Le poids de ces transferts est important (entre 20 et 25% du PIB). Ils n'ont cessé de croître depuis le début des années 1960 mais, le rythme de leur progression s'est considérablement ralenti (+0,3% en moyenne par an entre 1987 et 2003 contre plus de 6% l'an entre 1965 et 1985).

Une économie riche de son nickel

- La Nouvelle-Calédonie est un acteur important sur le marché mondial du

nickel. Cinquième producteur mondial avec 8% du marché, le "Caillou" figure parmi les leaders mondiaux en matière d'exportations de minerais ; il est le premier exportateur mondial de ferronickel.

- Les cours du nickel, après avoir chuté fortement entre 1989 et 1999, sont orientés à la hausse depuis le début des années 2000 (6,9 USD/lb sur les dix premiers mois de l'année 2005 contre 2,2 USD/lb en octobre 2001). La remontée récente des cours ne comble pas la perte de pouvoir d'achat du nickel sur longue période : ce pouvoir d'achat en produits venant de la Métropole a été divisé par deux depuis le début des années 1960.
- Le nickel occupe une place emblématique importante en Nouvelle-Calédonie. Son exploitation a marqué le paysage et conditionne certainement les anticipations des agents. Son poids effectif semble plus modeste : s'il constitue bien la principale ressource d'exportation, sa contribution au PIB est estimée à 12% en 2004.

| *Éléments de prospective*

Les grands projets nickel et leurs impacts économiques

- Le secteur du nickel est appelé à se développer à la suite de la réalisation de trois grands projets :
 - (1) Le programme 75 000 tonnes de la

SLN. Engagé en 2000, ce projet en cours d'achèvement devrait permettre d'augmenter la capacité de l'usine pyrométallurgique de Doniambo de 60 000 à 75 000 tonnes à l'horizon 2007. Le montant total des investissements est estimé à 33,5 milliards de ECFP;

(2) Le projet Goro-Nickel est porté par la société canadienne INCO. Il vise à construire une usine hydrométallurgique d'une capacité annuelle de 60 000 tonnes de nickel et de 5 000 tonnes de cobalt. Le montant des investissements s'élève à 1,9 milliard de US dollars. L'usine pourrait débiter sa production à partir de 2008 ;

(3) Le projet d'usine pyrométallurgique de Koniambo associe la SMSP et le producteur canadien Falconbridge. Ce projet vise à traiter les garnièrites du massif de Koniambo (province Nord). La capacité de production de l'usine serait de 60 000 tonnes par an. Le montant des investissements est évalué à 2,2 milliards de US dollars. La mise en route de l'usine pourrait avoir lieu entre 2009 et 2010.

- Avec la réalisation de ces projets, la production métallurgique de la Nouvelle-Calédonie devrait plus que tripler. Ainsi, elle passerait de 55 180 tonnes de nickel en 2004 à 195 000 tonnes vers 2009 /2010. Cette croissance devrait conforter la Nouvelle-Calédonie à la place de premier producteur mondial de ferronickel.
- Ces investissements vont générer une valeur ajoutée directe (celle dégagée par les opérateurs) et une valeur ajoutée indirecte (au profit du reste de l'économie). En phase de construction (qui devrait s'échelonner jusqu'en 2008), les projets devraient générer un supplément de valeur ajoutée dans l'économie chaque année.

En 2007, cette valeur ajoutée induite devrait atteindre un maximum estimé à plus de 16 milliards de F.CFP. En phase de fonctionnement (à partir de 2009) sous l'hypothèse d'un prix moyen du nickel à 4 US dollars la livre, le supplément annuel de valeur ajoutée est estimé à environ 107 milliards de F.CFP dont 87% sont directement issus des projets, soit 22,4% de la valeur ajoutée estimée dans le cadre du projet CEROM pour l'année 2004. En phase de construction, les chantiers devraient procurer 3 800 emplois directs d'ici à 2008, dont 20% attribués localement et 3 500 emplois induits. Après 2008, les projets emploieraient directement 2 000 personnes et induiraient 2 500 emplois dans le reste de l'économie.

Un scénario de croissance tendancielle

- La réalisation des grands projets dans le secteur du nickel constitue une réelle opportunité pour le développement à long terme de l'économie calédonienne. Ces projets auront des effets sur la structure économique calédonienne et sur le rééquilibrage spatial du territoire. En supposant un prolongement des tendances passées hors branche minière, l'économie calédonienne connaîtrait d'ici 2009 un taux de croissance de 6,4% par an. L'augmentation de l'emploi sur cette période serait de 3% par an, taux inférieur à celui de la croissance de la population active.

Une croissance soutenue et un schéma de développement original

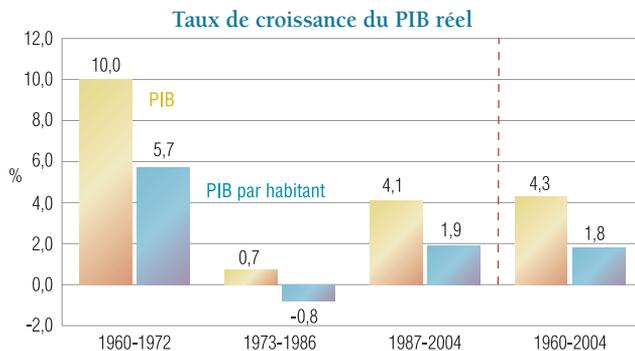
Une croissance soutenue qui s'accompagne d'une augmentation du niveau de vie et d'un fort développement humain

Une croissance supérieure à 4% par an en moyenne depuis vingt cinq ans

La croissance calédonienne s'est effectuée à un rythme soutenu depuis le début des années soixante. Entre 1960 et 2004, le produit intérieur brut (PIB) a été multiplié par 6,4 en termes réels (soit une progression moyenne de 4,3% par

an*). Au cours de la même période, le PIB par habitant a été multiplié par 2,2 (soit une croissance de 1,8% l'an)**.

Cette croissance ne s'est pas effectuée à taux constant et l'histoire économique du demi-siècle écoulé peut être scindée en trois grandes périodes :



► **Du début des années 1960 au premier choc pétrolier.** Cette première période est marquée par une croissance forte (+10% par an en moyenne), très largement supérieure à celle enregistrée en Métropole à l'époque (+5,5%). Cette progression de la richesse réelle conduit à un doublement du PIB par habitant.

Cette performance est d'autant plus remarquable que la période est marquée par une forte accélération de la progression démographique (plus de 4% par an sur la période avec des pics à 7% pour les années 1970 et 1971), liée à une forte migration économique en provenance notamment de la Métropole.

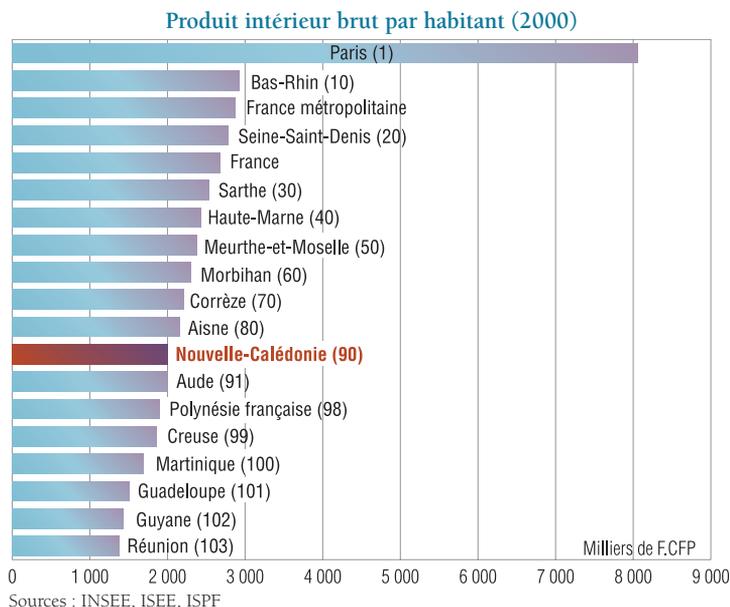
* Le PIB "en volume" a été calculé, dans l'ancienne base des Comptes économiques de la Nouvelle-Calédonie, en déflétant sa valeur nominale par l'indice des prix à la consommation. Ce déflateur peut introduire des biais (négligeables sur longue période) dans le calcul du PIB réel, la structure des prix de la VA pouvant être notamment différente de celle de la consommation des ménages. Les travaux récents effectués dans le cadre de l'opération CEROM ont permis le calcul d'un déflateur pour les années 1999 à 2004.

** La population calédonienne est passée de 78 000 habitants en 1960 à 230 000 environ en 2004.

- ▮ Le ralentissement de l'économie mondiale à la suite des chocs pétroliers affectera aussi la dynamique de l'économie calédonienne. **La période 1973-1986** est marquée par un net ralentissement des rythmes de croissance (+0,7% en moyenne annuelle). Cette progression, plus faible que celle de la population (qui augmente de 1,6% par an sur la même période), conduira à une baisse du PIB par tête qui enregistre un recul de 0,8% par an environ.
- ▮ **Les dernières années** (1987-2004) sont marquées par un retour à une croissance forte (+4,1% par an)* qui se tasse en fin de période ; le PIB par habitant croissant lui-même à un rythme

soutenu (+1,9% par an) dans un contexte de ralentissement de la progression démographique (+2,1% par an) par rapport à celle du début des années 1970.

Cette croissance du PIB par habitant peut être appréciée par rapport à celle enregistrée dans les régions métropolitaines. Les performances de la Nouvelle-Calédonie au cours des années 1990 (+2,7% l'an en moyenne) est comparable à celles enregistrées dans les régions françaises les plus dynamiques (comme les Pays de Loire, la Bretagne ou encore la Martinique et loin devant la moyenne des autres régions qui s'établit à 1,9%).



* Le PIB des années 2000 à 2004 a été estimé dans le cadre de l'opération CEROM.

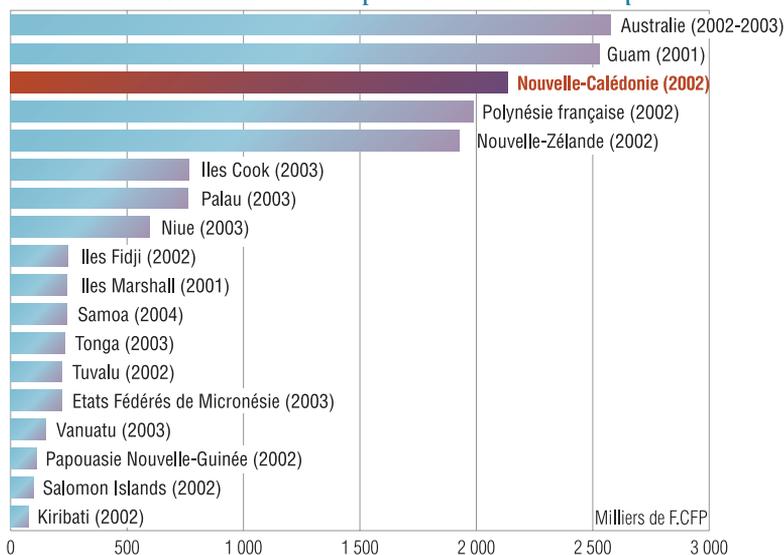
Un niveau de vie apparent supérieur à celui des DOM et proche de celui de la Nouvelle-Zélande

La croissance enregistrée depuis le début des années 1960 a permis de combler partiellement l'écart de niveau de vie avec la Métropole. En 1960, le PIB par habitant de la Nouvelle-Calédonie était inférieur de moitié environ à la moyenne nationale. En 1960, le PIB par habitant en Nouvelle-Calédonie s'élevait à environ 119 500 F.CFP contre 239 000 F.CFP en moyenne nationale. Le rapport entre les deux grandeurs était de l'ordre de 1 à 2. En 2000, avec un PIB par habitant de l'ordre de 2 millions de F.CFP, le rapport n'est plus que de 1 à 1,3. Le niveau de vie moyen apparent, mesuré par le PIB par habitant, est équivalent à celui de la Polynésie française. Il est supérieur de

25% à la moyenne prévalant dans les départements d'outre-mer (DOM). Comparé aux niveaux des départements métropolitains, la Nouvelle-Calédonie arrive, pour l'année 2000, en 90^{ème} position sur 103, assez proche de la Haute-Saône ou de l'Aude.

Les comparaisons internationales montrent que la Nouvelle-Calédonie était, en termes de PIB par habitant, plus proche de la Nouvelle-Zélande (1,927 million de F.CFP en 2002), voire de l'Australie (2,578 millions de F.CFP), que des autres petites économies insulaires du Pacifique Sud. L'écart de niveau de vie était de l'ordre de 1 à 9 par rapport à Fidji, de 1 à 14 par rapport au Vanuatu, enfin de 1 à 20 environ par rapport à la Papouasie-Nouvelle-Guinée ou aux îles Salomon.

Produit intérieur brut par habitant dans le Pacifique



Sources : CP, ISEE, ISPF

Plusieurs indicateurs, plus microéconomiques, confirment la forte amélioration du niveau de vie moyen de la population calédonienne. Entre 1969 et 1991, le poids de l'alimentation dans le total de la consommation des ménages a régressé sensiblement, passant de 34 à 26%. Dans le même temps, la consommation de produits manufacturés et de services passait de 66 à 74% du total des dépenses monétaires des ménages (dont 40% pour les seuls services). L'évolution des achats de véhicules ou encore du taux d'équipement des ménages en téléphones (fixes et désormais mobiles) confirme cette tendance. Ainsi, le parc automobile a-t-il été multiplié par 2,6 en 20 ans (entre 1984 et 2003), alors que la population n'augmentait sur cette période que de 50% ; le taux de pénétration de la téléphonie, qui n'était encore que de 16% en 1989, atteignait les 69% en 2003.

Un IDH qui place la Nouvelle-Calédonie* en 32^{ème} position mondiale (sur 177 pays)

La croissance économique s'est accompagnée non seulement d'une augmentation du niveau de vie mais aussi d'un réel développement humain. L'indicateur de développement humain (IDH) élaboré par le PNUD permet de classer les pays en tenant compte non seulement de leur niveau de PIB par habitant (exprimé à parité des pouvoirs d'achat, ou PPA), mais aussi de leur performance en matière d'éducation (niveau d'instruction) et de santé (espérance de vie à la naissance). L'IDH est un indice sans dimension calculé comme la moyenne pondérée de trois indicateurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction (évalué lui-même à partir du taux d'alphabétisation des adultes et des taux de scolarisation) et le PIB par habitant à PPA. Chaque indica-

Indicateur de développement humain (IDH)

Pays/zones	Rang mondial (sur 177 pays)	Valeur IDH	Ecart par rapport à la Calédonie
Australie	3	0.946	109
France	16	0.932	107
Nouvelle Zélande	18	0.926	107
Moyenne pays à développement élevé		0.915	105
Nouvelle-Calédonie	32	0.868	100
Tonga	63	0.787	91
Samoa occidentales	75	0.769	89
Fidji	81	0.758	87
Moyenne Asie de l'Est et Pacifique		0.740	85
Moyenne mondiale		0.729	84
Moyenne pays à développement humain moyen		0.695	80
Moyenne Pays en voie de développement		0.663	76
Iles Salomon	124	0.624	72
Vanuatu	129	0.570	66
Papouasie-Nouvelle-Guinée	133	0.542	62
Moyenne pays à faible développement humain		0.436	50

Sources : PNUD (2004), Rapport sur le développement humain, DME pour la Nouvelle-Calédonie

* Calcul DME

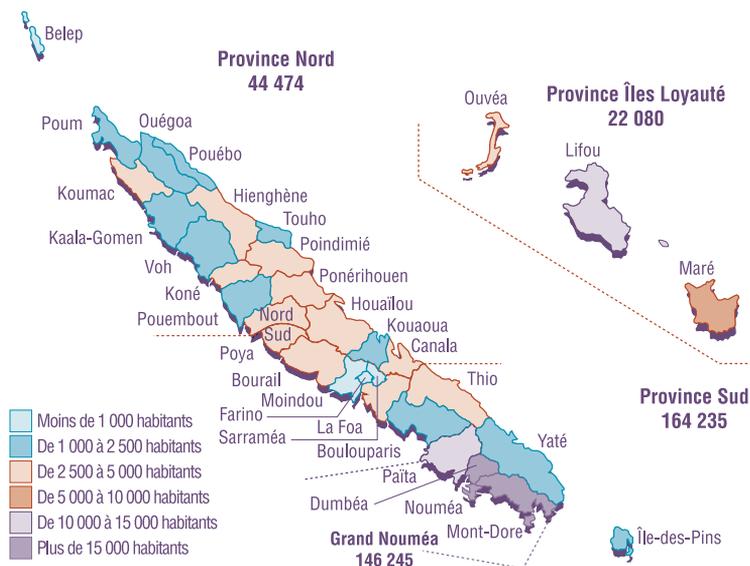
teur est “normalisé” par rapport à une valeur maximale théorique. En 2002, l’IDH pour la Nouvelle-Calédonie ressortait à 0,87 et plaçait le “Caillou” en 32^{ème} position mondiale, ex-aequo avec la République tchèque et non loin du niveau de développement humain atteint par Chypre ou par Malte. La Nouvelle-Calédonie figurait alors en 3^{ème} position des états et territoires du Pacifique Sud, après l’Australie (3^{ème} position mondiale), la Nouvelle-Zélande (18^{ème}) et derrière la France (en 16^{ème} position mondiale). La Nouvelle-Calédonie était loin devant les autres petites économies insulaires de la région.

Une économie polarisée

La Nouvelle-Calédonie souffre de déséquilibres spatiaux importants conduisant à une polarisation de l’archipel

sur sa province Sud, et plus particulièrement sur le “Grand Nouméa”.

► Ces déséquilibres sont d’abord démographiques. 71% de la population se concentrent dans la province Sud (164 235 habitants au dernier recensement de 2004 sur un total de 230 789). Le “Grand Nouméa”, qui regroupe les communes de Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta, en accueille à lui seul 63%. La densité de population dans la province Sud atteint 23,4 habitants au km² (1 999,7 hab/km² à Nouméa) contre 4,6 habitants au km² seulement dans la province Nord (44 474 habitants en 2004 répartis sur près de 10 000 km²) et 11,1 habitants au km² dans la province des Iles Loyauté (22 080 habitants pour 1 981 km²).



Sources : ISEE, INSEE

- Ces déséquilibres sont aussi sociaux : les deux tiers de la population de 14 ans et plus résidant en province Nord et dans la province des Iles Loyauté n'ont aucun diplôme, contre 35% en province Sud ; pour 43% de ces 14 ans et plus de la province Nord, le niveau d'étude atteint le plus élevé est le niveau primaire (contre 33% pour la province des Iles Loyauté et 25% pour la province Sud).
- Enfin, ces déséquilibres sont économiques. On ne dispose pas de statistiques détaillées et récentes révélant les écarts de niveaux de vie entre les provinces. La dernière enquête "Budget de consommation des ménages", réalisée en 1991, montrait que 85% du revenu total des ménages étaient versés dans la province Sud, 11,1 % dans la province Nord et 3,9% dans la province des Iles Loyauté. Cette répartition pourrait s'expliquer dans une certaine mesure par la concentration de la population en province Sud, mais le calcul du revenu monétaire annuel moyen par ménage permet de constater qu'un ménage résidant en province Sud avait un revenu 1,9 fois supérieur à celui d'un ménage de la province Nord et 2,3 fois supérieur à celui d'un ménage de la province des Iles Loyauté. Les écarts sont un peu moins importants si l'on prend en compte les ressources non monétaires (cadeaux, avantages en nature, autoconsommation) mais restent conséquents (les rapports sont

alors respectivement 1,6 et 1,8). Les données concernant le confort des résidences principales recueillies lors du recensement de la population réalisé en 1996 (les chiffres équivalents pour 2004 ne sont pas encore disponibles) montraient aussi que 95% des ménages résidant dans la province Sud disposaient d'un logement pourvu d'eau courante contre 60% dans le Nord et 25% dans la province des Iles Loyauté. 95% des ménages de la province Sud étaient raccordés au réseau général d'électricité, contre 77% en province Nord et en province Iles Loyauté où respectivement 1 ménage sur 6 et 1 ménage sur 5 s'éclairait encore à la lampe à pétrole. La répartition de la population active occupée confirme ces déséquilibres. 85% des salariés du secteur privé résident en province Sud. 88% des cadres et des chefs d'entreprise, 87% des employés et 78% des ouvriers résident en province Sud alors que 48% des agriculteurs résident en province Nord (ils représentent 15% de la population active occupée de cette province contre 2% pour la province Sud et 20% pour la province des Iles Loyauté).

Le rééquilibrage du territoire apparaît comme un impératif tant politique, qu'économique et social. Il est inscrit dans les accords de Matignon (1988) et dans celui de Nouméa (1998) qui ont doté la Nouvelle-Calédonie d'un certain nombre d'outils accompagnant la mise en œuvre ce principe.

Comparaison de niveau de vie et parité de pouvoir d'achat

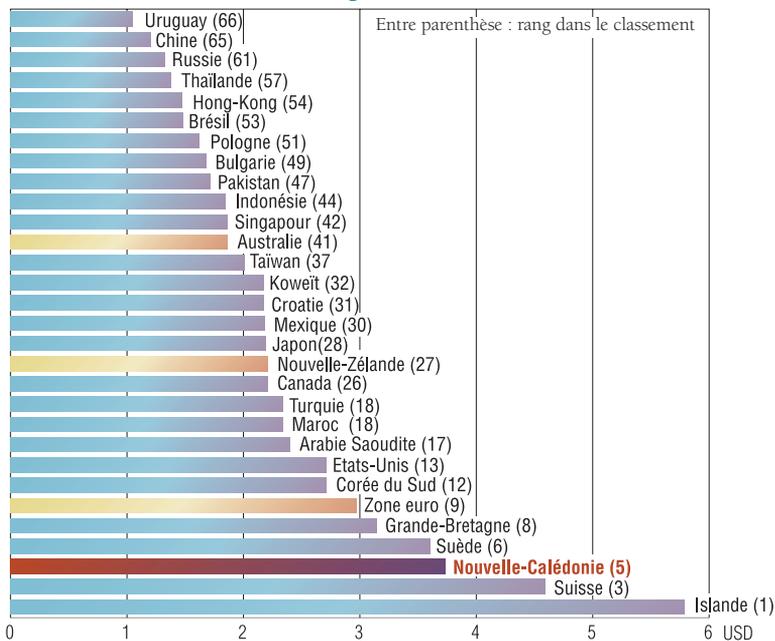
Les comparaisons internationales de niveau de développement sont faussées par les niveaux moyens de prix très différents qui peuvent exister d'un pays à l'autre. Pour corriger ce biais, les économistes ont généralement recours à des comparaisons en "parité de pouvoir d'achat", c'est-à-dire corrigées des écarts de prix, mesurés sur un panier représentatif international de biens et services.

Les caractéristiques de la Nouvelle-Calédonie contribuent à un niveau de prix intérieurs élevé - isolement géographique, politique de protection tarifaire, salaires élevés, etc. -, mais aucune mesure ne permet d'apprécier de manière précise la PPA calédonienne.

Plusieurs économistes ont proposé une appréciation rapide des PPA à partir du Big Mac Index, c'est-à-dire de la comparaison internationale du prix du Big Mac. Il s'agit d'un produit uniforme vendu dans le monde entier et dont le prix est déterminé par une combinaison d'éléments formant un type de panier diversifié : produits locaux et importés, salaires, services externes, foncier.

Cette mesure confirme le niveau élevé des prix intérieurs en Nouvelle-Calédonie, puisque ce territoire arrive en 5^{ème} position sur l'échantillon de pays retenus. En considérant cet indicateur, la PPA calédonienne est en 2003 25% supérieure à celle de la zone Euro, 69% à celle de la Nouvelle-Zélande et deux fois plus élevée que celle de l'Australie. Une comparaison des PIB par habitant corrigés des parités de pouvoir d'achat pourrait avoir un profil bien différent de la comparaison brute.

Prix du Big Mac (avril 2003)



I Un modèle de développement singulier et qui évolue dans le temps

La croissance enregistrée en Nouvelle-Calédonie s'est inscrite dans un schéma de développement original qui, d'une part, diffère assez sensiblement de celui emprunté par d'autres petites économies insulaires (PEI) et qui, d'autre part, a évolué assez nettement dans le temps.

Si le développement historique de la Nouvelle-Calédonie partage certaines caractéristiques avec le modèle MIRAB, force est aussi de constater qu'il s'en écarte désormais, et probablement de plus en plus.

Un schéma standard de développement des PEI : le modèle MIRAB

Les travaux de Bertram et Watters (1985) puis, plus récemment de Poirine (1995)**, ont permis de caractériser le schéma de développement emprunté par bon nombre de petites économies insulaires (PEI) du Pacifique Sud. Selon ces auteurs, le respect des avantages comparés conduit ces économies à se spécialiser dans une production de rente (pour laquelle elles bénéficient d'un avantage naturel). L'appareil productif local se polarise sur les activités abritées de la concurrence internationale, au sein desquelles les services non marchands occupent une place importante. Dans ces conditions, la demande intérieure est satisfaite par un recours croissant aux importations. Les créations d'emplois étant limitées (et souvent inférieures à la progression démographique), le modèle de développement s'accompagne d'une émigration importante. Celle-ci procure des revenus de transfert à la population résidente et assure un complément de recettes en devises (en sus des exportations) pour le financement des importations. Ce financement extérieur est généralement abondé par une aide internationale prodigue***. Ces auteurs ont qualifié ce modèle de développement par un acronyme : MIRAB (MI pour Migrations, R pour Remittances, A pour Aid, B pour Bureaucraty).*

* Bertram I.G & Watters R.F (1985), The MIRAB economy in South Pacific Microstates, Pacific Viewpoint, Vol 26 n°3, (septembre), pp 497-519.

** Poirine B. (1995), Les petites économies insulaires : théorie et stratégies de développement, L'Harmattan, Paris.

*** Selon Doumenge (1988), l'aide extérieure représentait, en 1980, le tiers du PIB des Samoa américaines, des îles Salomon ou de Tonga. Cette proportion était de l'ordre de 50% aux îles Cook et aux Samoa occidentales. Elle était supérieure au PIB au Vanuatu, à Tuvalu, à Niue, à Tokelau et en Micronésie américaine.

1970-1986 : Transferts extérieurs et développement des activités abritées

On constate sur la période un accroissement des transferts publics métropolitains suite à des perturbations externes puis internes qui ont affecté la Nouvelle-Calédonie.

D'une part, au début des années 1970, la détérioration de la conjoncture sur le marché du nickel puis la crise écono-

mique mondiale du milieu des années 1970 n'ont plus permis le rendement fiscal des années précédentes malgré l'instauration d'un impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ; la fin du boom du nickel a eu pour conséquence un fort déficit des budgets territoriaux ; les recettes fiscales tirées du nickel au cours des années 1960 avaient permis un gonflement des dépenses publiques devenues incompressibles et nécessitant l'intervention de l'Etat par

le biais de versements exceptionnels. D'autre part, en fin de période, en 1986, les transferts publics métropolitains se sont accrus de manière considérable, témoignant des efforts consentis par l'Etat afin de relancer une activité perturbée par les "événements" de 1985.

Les années 1970-1986 ont ainsi été marquées par une très forte augmentation des transferts publics en provenance de Métropole : sur cette période, ils ont été plus que multipliés par quatre en FCFP constants (soit une croissance moyenne en volume de l'ordre de 9% par an). La progression par habitant est tout aussi importante (+8,9% en moyenne annuelle). Le poids des transferts métropolitains est passé de 9% du PIB en 1970 à 36% en 1986.

Cette croissance des transferts publics extérieurs s'est traduite par une aug-

mentation du poids des services non marchands dans le PIB : 6% du PIB en 1970 contre 30% en 1986. L'augmentation du poids relatif des activités abritées de la concurrence internationale (BTP, services) s'est accompagnée, corrélativement, d'une baisse de la contribution au PIB des activités exposées. Ce recul relatif a été particulièrement marqué dans le secteur du nickel dont la contribution au PIB est passée de 30% en 1970 à 10% en 1978 et à 8% en 1986.

La Nouvelle-Calédonie semble donc emprunter, au cours de cette première période, un schéma de développement proche du modèle MIRAB et dans lequel l'injection rapide et massive de la "rente administrative" aurait provoqué un effet semblable à celui d'un syndrome hollandais.

"Syndrome hollandais" et "effet de serre"

L'injection d'une rente (minérialière ou administrative) dans une petite économie ouverte, peut entraîner des déformations structurelles préjudiciables à la croissance à long terme. L'injection de la rente au travers des dépenses publiques (fonctionnement et investissement) conduit ainsi à une augmentation de la demande de biens et services. Cette croissance est souvent supérieure à celle à laquelle peut répondre l'offre domestique. Il s'ensuit généralement une hausse des prix, puis des taux de salaire (afin de maintenir le pouvoir d'achat). Cette spirale inflationniste (au travers de la boucle salaires-prix) est préjudiciable au secteur exposé à la concurrence internationale qui voit ainsi sa compétitivité se dégrader. Elle est moins problématique dans le secteur abrité où les entreprises peuvent répercuter, sans crainte de la concurrence internationale, les augmentations de coûts dans leur prix de vente.

Au fur et à mesure que le temps passe, la profitabilité dans le secteur concurrencé s'amenuise et les capitaux se déplacent vers le secteur abrité. La perte de compétitivité se traduit à long terme par une polarisation des exportations sur le produit de rente et par une croissance presque parallèle des importations. L'économie se déforme et perd progressivement de son dynamisme. Ce phénomène est désigné communément sous le terme de "syndrome hollandais" (dutch disease) en référence aux difficultés économiques rencontrées aux Pays-Bas à la suite de l'injection de la rente gazière dans l'économie batave.

L'économie calédonienne présente certains symptômes de ce dutch disease qui serait provoqué ici plus par la rente administrative (transferts métropolitains) que par la rente tirée du nickel. Mais, elle s'en écarte aussi par certains traits et notamment par la faiblesse de son taux d'ouverture à l'importation. La dynamique de l'économie calédonienne pourrait être alors plus le produit d'un "effet de serre" que celui d'un syndrome hollandais stricto sensu.

Les superstructures de la serre, à l'abri de laquelle se développe la Nouvelle-Calédonie à un rythme relativement soutenu, sont constituées de plusieurs éléments :

- ◆ *des transferts extérieurs importants en provenance de la Métropole (plus de 480 000 ECFP par habitant en 2003, soit 22% du PIB par habitant) ;*
- ◆ *une protection du marché intérieur. Les barrières douanières demeurent relativement élevées (de l'ordre de 20%) et s'ajoutent à des mécanismes de protection non tarifaire ;*
- ◆ *une monnaie forte, ancrée désormais sur l'euro, qui a procuré pendant quinze ans environ (de 1985 à 1995 et de 2001 à aujourd'hui) un surplus de pouvoir d'achat international ;*
- ◆ *une fiscalité intérieure relativement faible (16,1% du PIB en 2002) assortie de diverses dépenses fiscales en faveur notamment de l'investissement (défiscalisations) ;*

L'effet de serre dont bénéficie l'économie calédonienne se traduit par un niveau d'équilibre intérieur élevé assorti de déséquilibres extérieurs tout aussi importants :

- ◆ *les mesures de politique budgétaire, fiscale, ou encore commerciale participent au renforcement du pouvoir d'achat des ménages ; d'un autre côté, les politiques d'offre (aides à l'investissement) favorisent un certain développement du tissu productif local ; la création de richesse réelle est importante et le montant nominal du PIB est majoré par le niveau élevé des prix intérieurs ;*
- ◆ *le niveau de l'absorption domestique (consommation et investissement) est supérieur au montant du PIB ; il s'en suit un déséquilibre extérieur important : le déficit de la balance des opérations courantes atteignait 21,5% du PIB en 2002.*

Toutefois, le modèle calédonien différait déjà, et au moins sur deux points essentiels, du schéma MIRAB :

- à la différence des autres PEI du Pacifique Sud, la Nouvelle-Calédonie est une terre d'accueil ; entre 1969 et 1976, l'accroissement démographique (+4,1% par an) est alimenté par des flux migratoires positifs (+1,3% par an), en provenance essentiellement d'Europe, de Wallis-et-Futuna et de Polynésie française ;
- contrairement au schéma standard, la forte croissance des transferts publics ne s'est pas accompagnée d'une augmentation proportionnelle des importations. Cette déconnexion constitue

la deuxième originalité du schéma de développement calédonien. Les transferts ont certainement contribué à alimenter les importations ; mais, ils ont eu aussi un effet multiplicateur sur l'activité domestique. Et ce second effet l'a emporté sur le premier. Au total, la croissance globale des transferts publics (multipliés par 15,7 en valeur courante entre 1970 et 1986) s'est bien accompagnée d'une augmentation des importations, mais celle-ci a été plus faible (multipliées par 2,6) que celle du PIB (multiplié par 4,2). La dynamique du secteur productif calédonien explique la baisse de la propension moyenne à importer, rapport des importations au PIB, qui passe de 64% en 1970 à 39% en 1986.

Depuis 1987 : un nouveau schéma porteur d'une croissance soutenue et moins déséquilibrée

La période qui s'ouvre à partir du milieu des années 1980 est marquée par de nombreuses ruptures de tendance :

- démographique, en premier lieu ; la progression de la population se stabilise aux alentours des 2% par an (contre 2,3% entre 1970 et 1986 avec un pic à plus de 7% par an de 1970 à 1972) ;
- la rupture de tendance affecte aussi les transferts publics qui n'augmentent que très légèrement en termes réels et par habitant : en moyenne +0,3% par an entre 1987 et 2003 contre +7,0% entre 1970 et 1986 ;
- les vingt dernières années (1987-2005) sont aussi caractérisées par une certaine stabilisation dans la répartition des activités entre les secteurs abrités (BTP, services) et exposés (agriculture, mines, industries, énergie) à la concurrence internationale. Cette répartition se fige, grossièrement, à 80-20 (80% du PIB pour l'abrité) ; cette distribution sectorielle est due elle-même à une certaine stabilité de la contribution des services au PIB (75%), et notamment des services non marchands (25%).

Une **nouvelle économie calédonienne** émerge vers le milieu des années 1980 dont les ressorts sont différents de ceux

à l'œuvre dans les années 1960 et 1970. Un indice, parmi tant d'autres, est le maintien de la contribution du secteur exposé (hors nickel) au PIB marchand. Cette stabilité (aux alentours des 13 à 15% du PIB marchand au cours des vingt dernières années) est d'autant plus remarquable que les conditions de compétitivité varient très fortement sur la période, avec une alternance de pertes (1985-1995) mais aussi de gains appréciables (entre 1995 et 2000). Ce phénomène, conjugué avec d'autres indicateurs, renvoie l'image d'une économie qui, après une longue phase de transition (1960-1987) serait parvenue à faire jouer au mieux ses avantages comparés :

- en se spécialisant sur la fourniture de services (qui répondent à une demande intérieure croissante et qui échappent partiellement aux fortes contraintes imposées par la concurrence internationale) ;
- en développant parallèlement des activités exposées à cette compétition mais pour lesquelles la Nouvelle-Calédonie a su se construire des avantages comparés ; ces activités ne couvrent pas, l'ensemble des industries manufacturières, mais elles concernent certainement des segments de filières ;
- ici comme dans d'autres économies développées, le jeu des avantages comparés (et leur respect) a provoqué une mutation importante de l'agriculture, se traduisant par un déclin relatif certain

(moins de 2% du PIB aujourd'hui contre 11% au milieu des années 1960) ;

- enfin, et l'avenir devrait renforcer ce phénomène, la Nouvelle-Calédonie a maintenu ses avantages non seulement dans l'extraction du minerai de nickel (5ème producteur mondial)

mais aussi dans sa métallurgie. La réalisation de trois grands projets dans ce secteur est un atout pour cette "Ile métallique" devenue au fil du temps une économie relativement intégrée et diversifiée compte tenu de sa taille et des contraintes géo-économiques qui continuent de peser sur elle.

Principales caractéristiques du développement économique calédonien (1987-2005)

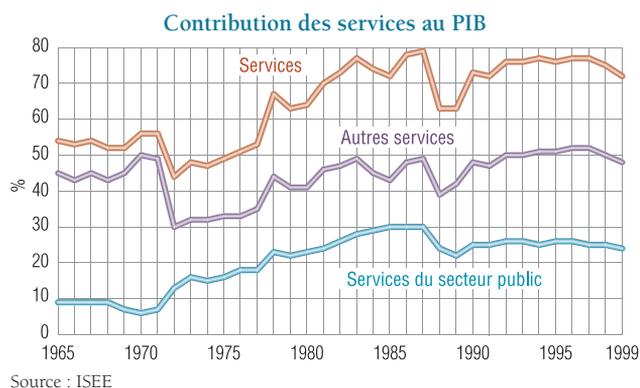
Au cours des vingt dernières années, le développement économique de la Nouvelle-Calédonie s'est plus particulièrement structuré autour de trois aspects :

- l'appareil productif s'est tourné vers la satisfaction de la demande intérieure ; le secteur abrité et le secteur exposé à la concurrence internationale ont vu leur importance respective évoluer au cours de la période ;
- l'économie calédonienne s'est avérée

relativement peu ouverte sur l'extérieur ; cette caractéristique se traduit par une contribution limitée des exportations au PIB mais aussi par un recours modéré aux importations ; le financement des déficits courants est en grande partie assuré par des transferts publics métropolitains ;

- une "île métallique" : la Nouvelle-Calédonie, le "Caillou", est une île riche de son nickel.

Une structure productive essentiellement tournée vers la satisfaction du marché intérieur



Une économie dominée par son secteur tertiaire.

L'économie calédonienne est dominée par son secteur tertiaire. Ce phénomène

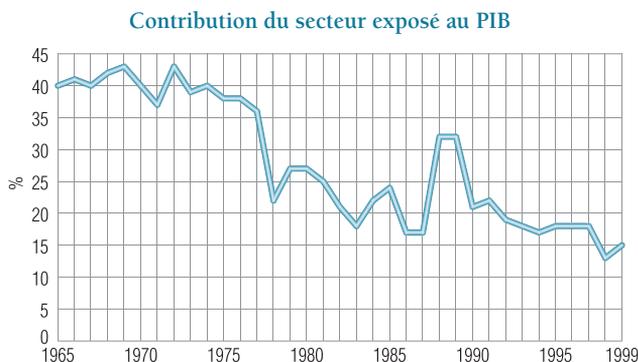
n'est pas nouveau. Dès le milieu des années 1960, les services (marchands et non marchands) contribuaient déjà à un peu plus de la moitié (54%) du PIB de l'époque (52% en Métropole). De-

puis, cette tertiarisation n'a cessé de s'amplifier pour atteindre environ 70% du PIB à la fin des années 1990, ce qui reste comparable à la France. Cependant, cette progression n'a pas été constante et le phénomène semble s'être globalement stabilisé au cours de la dernière décennie.

Les activités "exposées" à la concurrence internationale regroupent l'agriculture, les mines et la métallurgie, l'énergie ainsi que les industries manufacturières (ce découpage peut paraître imparfait puisqu'on pourrait y ajouter les activités touristiques, notamment les

Hôtels-Cafés-Restaurants ainsi que divers services connexes). Les activités "abritées" rassemblent donc les autres secteurs de l'économie : le BTP et les services, qu'ils soient marchands ou non-marchands.

La montée en puissance des activités abritées de la compétition internationale s'est accompagnée d'une tendance à la baisse du poids relatif du secteur exposé. Ce poids a été globalement divisé par deux entre le milieu des années 1960 (40% du PIB environ) et la fin des années 1990 (moins de 20%).



Source : ISEE

Un secteur concurrencé de taille réduite à l'échelle régionale mais comparable à certaines régions métropolitaines

L'importance relative des activités exposées à la concurrence internationale (15% du PIB) est nettement plus faible

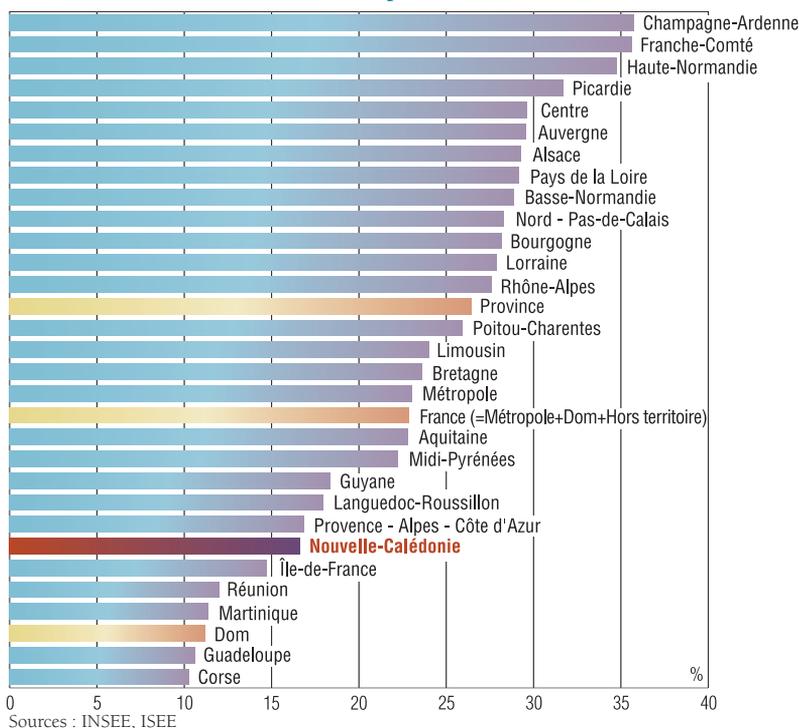
que celle repérée dans d'autres petites économies insulaires du Pacifique Sud. A titre de comparaison, selon la Banque mondiale, les activités exposées à la concurrence internationale contribuent pour 82% au PIB de Kiribati, pour 67% en Papouasie-Nouvelle-Guinée et pour 50% environ à Fidji et à Tonga.

Elle est aussi moins importante (de dix points environ) que celle prévalant en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

Mais cette différence est nettement moins marquée quand les comparaisons sont faites avec la Métropole (23% en moyenne nationale). Une analyse au

niveau des régions françaises montre que le poids des activités exposées est assez proche de celui constaté en Provence-Alpes-Côte d'Azur, supérieur à celui de la Martinique, de la Guadeloupe ou encore de la Réunion mais inférieur à celui de la Guyane (18%).

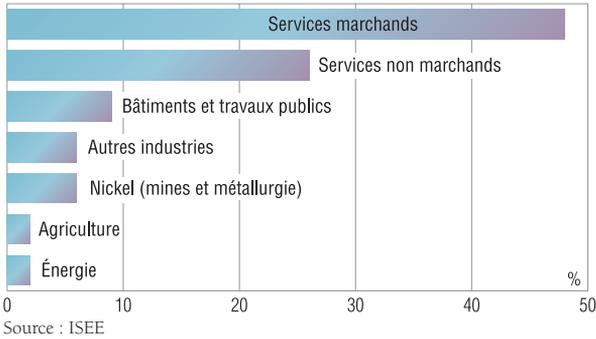
Part de la VA du secteur exposé dans la VA totale en 2000



La contribution des seules industries manufacturières à la valeur ajoutée totale est plus modeste : 10% (y compris la métallurgie du nickel) contre 20% en moyenne nationale (19% en Nouvelle-Zélande, 15% à Fidji et 14% en Aus-

tralie). Elle est comparable à celle prévalant en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou en Guyane et supérieure à celle des autres DOM (5% environ en Guadeloupe, Martinique et Réunion).

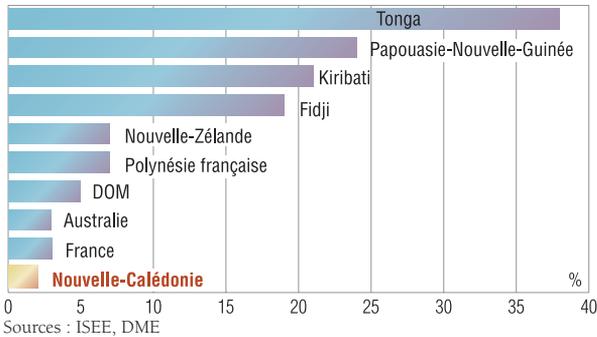
Contribution des secteurs à la valeur ajoutée totale en Nouvelle-Calédonie en 1999



De même, le poids relatif de l'agriculture est relativement faible comparé

tant avec la Métropole, qu'avec les DOM ou les autres états de la région.

Contribution de l'agriculture au PIB



Les principaux facteurs explicatifs de la polarisation sur le secteur abrité

Plusieurs phénomènes se conjuguent pour expliquer cette évolution des structures productives calédoniennes.

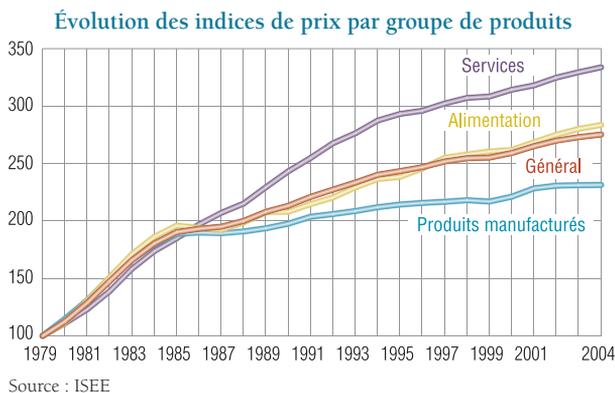
► **L'étroitesse du marché intérieur** (230 000 habitants) interdit, en pratique, le développement de certaines activités industrielles dont la rentabilité suppose un marché plus large. L'éloignement

pénalise aussi les exportations qui sont grevées par des coûts de transport relativement élevés et qui auraient du mal à pénétrer certains marchés de la région caractérisés par leur faible pouvoir d'achat.

► **Des différences dans les niveaux de rentabilité** peuvent également expliquer le développement relatif des secteurs exposés et abrités de la concurrence internationale. On peut émettre en effet l'hy-

pothèse que les taux de marge productive sont moins élevés dans le secteur concurrencé qui subit, même s'il demeure protégé par une fiscalité de porte*, une contrainte de compétitivité qui n'existe pas (ou alors sous une forme très amoindrie) dans le secteur abrité de cette même compétition internationale. L'évolution des prix depuis une dizaine d'années semble d'ailleurs conforter cette hypothèse : les prix des produits manufacturés ont eu tendance à augmenter moins vite que ceux des services.

Dans ces conditions, le maintien de la rentabilité relative entre les deux secteurs impose au secteur exposé de réaliser des gains de productivité à hauteur du différentiel de prix. Sur longue période, ces gains de productivité ne peuvent pas être réalisés sans de nouveaux investissements ; mais l'incertitude liée à leur rentabilité future s'ajoute aux écarts de profitabilité pour justifier une mobilité du capital en faveur du secteur abrité de la concurrence internationale.



► **Des gains (ou des pertes) de compétitivité** sont également des éléments d'analyse de l'évolution relative des secteurs abrités et exposés. Ce facteur n'est évidemment pas totalement absent de la dynamique économique calédonienne (surtout sur le très long terme). Toutefois, force est de constater que cette sensibilité des poids relatifs aux variations du degré de compétitivité est faible, ce que montrent les évolutions comparées du

poids du secteur exposé dans le PIB et du taux de change effectif réel (TCER**). Ce dernier illustre la compétitivité-prix des produits calédoniens par rapport aux produits importés. Ainsi, la période dite de "franc faible" (entre 1980 et 1984) s'accompagne, de manière quelque peu paradoxale, d'un recul du secteur exposé dont la contribution au PIB chute de près de 5 points (de 26% à 22%). De même, l'amélioration de la compéti-

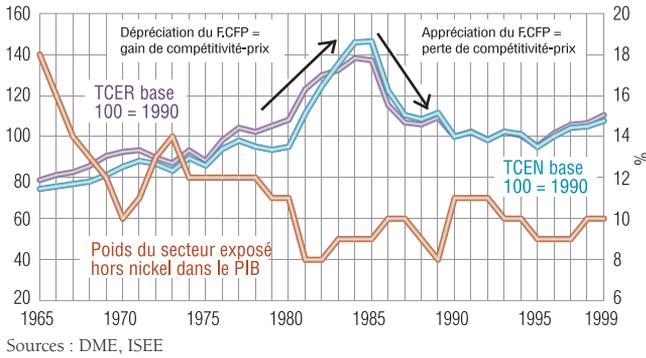
* Les droits et taxes à l'importation représentent environ 20% de la valeur CAF des importations.

** Le TCER représente le rapport entre l'indice des prix intérieurs de la Nouvelle-Calédonie et celui de ses principaux partenaires commerciaux

tivité entre 1995 et 1999 (due en partie à la chute de la valeur de l'euro contre le dollar) s'accompagne d'une stagnation du poids relatif des activités exposées. Inversement, l'appréciation du TCER (qui traduit, toute chose égale par ailleurs, une dégradation de la compétitivité-prix) ne s'ac-

compagne pas nécessairement d'un recul relatif du secteur exposé. Ainsi, l'appréciation du TCER au cours des années 1985-1995 (période dite aussi de "franc fort") semble n'avoir eu presque aucune influence sur le poids relatif des activités exposées hors nickel dans le PIB marchand.

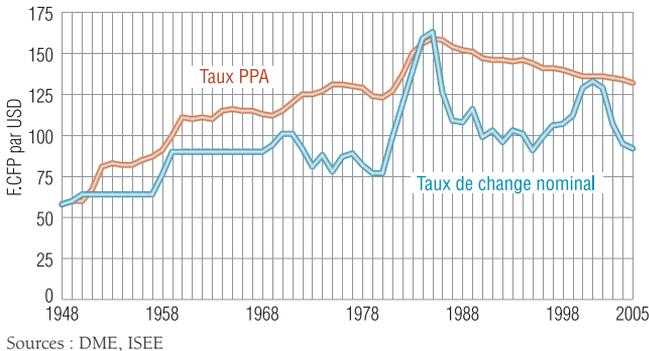
Compétitivité et poids du secteur exposé en Nouvelle-Calédonie



Cette insensibilité apparente peut avoir plusieurs explications. On peut émettre ainsi l'hypothèse que le niveau des prix est plus élevé en Nouvelle-Calédonie que chez ses partenaires commerciaux

(ce que confirme aussi le taux de change PPA indexé sur le Big Mac ainsi que le taux PPA sous sa forme relative ou encore l'écart des taux de salaires).

Taux de change du FCFP et parité du pouvoir d'achat (1948-2005)



Salaires moyens annuels bruts en euros (1999)

	Nouvelle-Calédonie		France Métropolitaine (3)	Ecart en (%) (1)/(3) (4)
	Privé et semi public (1)	Public (2)		
Cadres	60 734	55 897	48 090	+26,3
Professions intermédiaires	32 321	33 417	26 920	+22,9
Employés	17 262	18 513	18 530	-6,8
Ouvriers	19 954	18 137	18 400	+8,4

Source : ISEE

Dans ces conditions, une *amélioration de la compétitivité* (mesurée par les variations du TCER) peut ne pas suffire pour égaliser les niveaux de prix intérieurs et extérieurs. En d'autres termes, l'amélioration de la compétitivité ne s'accompagne pas nécessairement d'une amélioration des avantages comparés.

Les explications concernant la faible sensibilité aux *pertes de compétitivité* sont peut-être différentes des précédentes. Sur la courte période, la baisse des prix des produits importés exprimés en F.CFP (à la suite notamment d'une appréciation de la monnaie) peut ne pas inciter les opérateurs calédoniens à cesser leur activité. Ceux-ci consentent dès lors à une baisse de leur taux de marge (baisse amortie éventuellement par la fiscalité de porte). Cette stratégie leur est d'autant moins préjudiciable que les périodes où la monnaie s'apprécie fortement sont courtes, comme ce fut le cas historiquement entre 1985 et 1987 (22% d'appréciation en deux ans) ou encore entre 2001 et 2003 (12% d'appréciation en deux ans). A plus long terme, ces pertes de compétitivité justifient la mobilité du capital à destination du secteur abrité (mais les

liens entre les variations du TCER et le poids relatif des secteurs ne sont pas concomitants).

- ▮ La **tertiarisation** est une tendance repérable dans toutes les économies ayant atteint un certain degré de **développement**. L'évolution à long terme des activités de services s'explique alors par d'autres phénomènes structurels, dont certains d'ailleurs ne sont pas propres à la Nouvelle-Calédonie. Le niveau de vie relativement élevé, la jeunesse de la population (37% ont moins de 20 ans), le développement des infrastructures à la charge du secteur public sont certainement à l'origine du poids important des activités de construction (9% de la valeur ajoutée totale dégagée par l'économie en 1999 contre 5% en moyenne nationale et 8% dans les DOM).
- ▮ La tertiarisation de l'économie calédonienne est imputable, pour partie, au **développement des services non marchands**. Ceux-ci ont connu en effet une forte progression (absolue et relative) entre le début des années 1970 et le milieu des années 1980. Mais cette tendance à la hausse (qui a conduit à un triplement de leur poids relatif sur

cette période) s'est estompée depuis une dizaine d'années et l'on constate désormais une stagnation de la contribution de la valeur ajoutée des services non marchands au PIB (aux alentours des 26%). Ce poids relatif est plus important que celui prévalant en moyenne nationale (20%). Mais, il est à peu près du même ordre qu'en Polynésie française (27%) et il demeure inférieur à celui des DOM (33% en moyenne et 42% en Guyane).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'importance relative (par rapport à la moyenne nationale) de la valeur ajoutée des administrations dans le PIB :

- un effet revenu : le niveau moyen des

rémunérations dans la fonction publique (territoriale et d'Etat) est plus élevé qu'en Métropole ;

- un effet richesse : la contribution des administrations publiques au PIB dépend, arithmétiquement, du poids relatif de la valeur ajoutée marchande. Cette relation est décroissante : plus la valeur ajoutée marchande est importante, plus la contribution du secteur public est faible. Une analyse statistique sur les régions métropolitaines montre clairement que les régions les moins favorisées (en termes de PIB par habitant) sont aussi celles où la contribution des administrations au total de la valeur ajoutée est la plus forte. La Nouvelle-Calédonie s'inscrit totalement dans cette relation.

| Une économie introvertie

Une économie calédonienne faiblement ouverte sur l'extérieur

Son taux d'ouverture est faible comparé à celui mesuré dans les autres PEI. En 2002, ce taux s'élevait à 28%, soit un niveau comparable à celui de la Polynésie française ou de Tonga. Ce taux est proche de celui des grandes économies développées de la région (Australie et Nouvelle-Zélande) mais beaucoup plus faible que dans les micro-économies du Pacifique Sud.

Un recours relativement limité aux importations

La faiblesse relative du taux d'ouverture de l'économie calédonienne est due à une

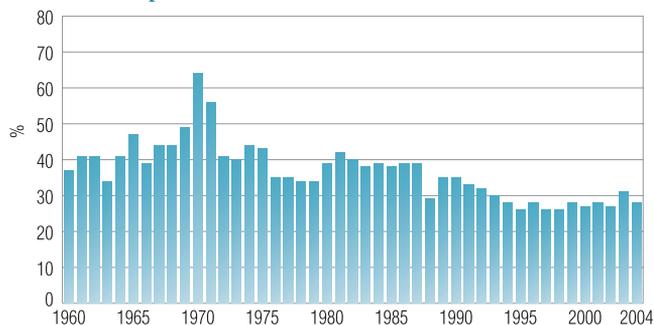
moindre contribution des importations au total des ressources. Cette situation est doublement paradoxale : d'une part, les spécialisations de l'économie calédonienne devraient se traduire par un recours plus important aux produits manufacturés en provenance du reste du monde et, d'autre part, ce recours aux importations devrait être facilité par l'absence de contrainte de financement international. Quatre phénomènes peuvent expliquer cette situation qui n'est pas singulière, puisque la Nouvelle-Calédonie partage cette caractéristique notamment avec la Polynésie française, mais qui tranche cependant avec celle des autres PEI du Pacifique Sud.

Contribution des échanges extérieurs au PIB et taux d'ouverture (2002)

Pays classés par taux d'ouverture croissant	Importations (biens et services) sur PIB (1)	Exportations (biens et services) sur PIB (2)	Taux de couverture (2)/(1)	Taux d'ouverture (1)+(2)/2
Australie	22	20	91	21
France	25	27	108	26
Nouvelle-Zélande	32	33	103	33
Cuba	18	16	89	17
Comores	31	15	48	23
Polynésie française	34	13	38	24
Haïti	36	13	36	25
Nouvelle-Calédonie	38	18	48	28
République dominicaine	35	26	74	31
Tonga	58	13	22	36
Trinité et Tobago	43	47	109	45
Papouasie NG	49	41	84	45
Philippines	49	49	100	49
Jamaïque	60	39	65	50
Cap Vert	68	31	46	50
Grenade	57	47	82	52
Barbade	55	52	95	54
St Vincent et Grenadines	59	48	81	54
Sainte-Lucie	59	55	93	57
Samoa Occidentale	82	33	40	58
St Kits et Nevis	71	46	65	59
Maurice	57	61	107	59
Dominique	63	55	87	59
Salomon	73	47	64	60
Vanuatu	77	49	64	63
Antigua et Barbuda	68	60	88	64
Fidji	65	71	109	68
Sao Tome	95	44	46	70
Maldives	67	88	131	78
Seychelles	81	78	96	80
Malte	89	88	99	89

Sources : PNUD (2004), ISPF (Polynésie française) et ISEE (Nouvelle-Calédonie)

Importations de marchandises en % du PIB



Source : ISEE

- Un effet de **structures productives** : les importations ne sont pas destinées exclusivement à la satisfaction de la demande finale (consommation des ménages et investissement). On estime que près de la moitié des importations sont utilisées à des fins de consommations productives.
- Un effet de **structure de consommation** : comme on l'a vu précédemment, le niveau de développement atteint par la Nouvelle-Calédonie aujourd'hui se traduit, entre autres, par une structure de consommation des ménages dans laquelle la demande pour les produits abrités (logement et services en particulier) est certainement plus importante que dans le passé.
- Un **effet revenu** : cet effet est déjà présent dans celui présenté ci-dessus. Il joue aussi sur le niveau de l'absorption domestique. On peut émettre l'hypothèse, en effet, que la hausse des revenus repérée dans le chapitre précédent s'est traduite par une hausse du taux d'épargne domestique. Cette hausse contribue à réduire la propension à consommer et donc, toutes choses égales par ailleurs, la propension à importer des ménages. D'autre part, le poids des importations dans le PIB a tendance à d'autant plus

se réduire que la baisse de l'absorption en pourcentage du PIB affecte aussi la demande extérieure.

- Un **effet prix** relatif. La valeur de la propension moyenne apparente à importer peut s'expliquer aussi par un différentiel de prix. Ainsi, un niveau de prix élevé pour les activités domestiques majore la valeur ajoutée de ce secteur exprimée aux prix du marché et conduit, mécaniquement, à élever le niveau du PIB. Toutes choses égales par ailleurs, plus le niveau de prix intérieurs est élevé et plus faible sera la valeur de la propension moyenne apparente à importer.

Une économie faiblement exportatrice

La contribution des exportations de marchandises au PIB a eu tendance à diminuer depuis le début des années 1980. Ce phénomène est imputable essentiellement à la baisse des prix du nickel jusqu'au début de l'année 1999. Depuis, la remontée des cours a inversé cette tendance.

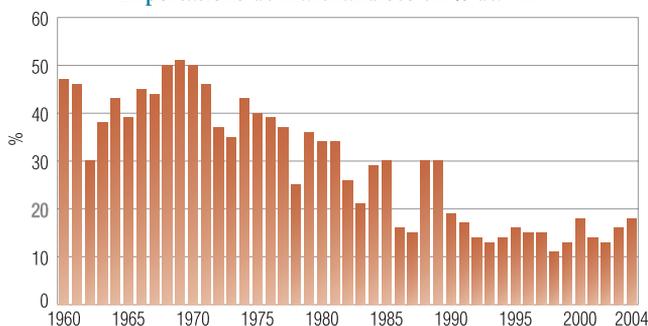
Les exportations de nickel (minerais et produits métallurgiques) représentent environ 90% des exportations totales de biens.

Exportations de marchandises en valeur (millions de FCFP)

	Minerai de nickel	Ferro-nickel	Mattes	Total des produits miniers et metal.	Total des exportations	Poids du nickel dans les exportations (%)
1990	7 271	28 260	7 417	42 948	47 563	90
1991	10 106	26 792	5 989	42 887	46 033	93
1992	8 577	21 825	4 292	34 694	38 598	90
1993	7 561	22 844	4 986	35 391	38 101	93
1994	7 253	25 198	5 995	38 446	41 706	92
1995	11 532	29 382	6 889	47 803	51 268	93
1996	12 032	28 868	7 518	48 418	51 507	94
1997	14 486	31 577	7 022	53 085	57 612	92
1998	8 638	22 335	5 090	36 063	40 621	89
1999	8 583	29 445	8 764	46 792	52 387	89
2000	16 532	44 897	11 029	72 458	78 454	92
2001	8 491	35 350	9 853	53 694	60 346	89
2002	7 385	40 180	8 528	56 093	62 414	90
2003	9 544	54 668	11 225	75 437	82 757	91
2004	15 866	59 696	14 092	89 654	98 564	91

Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

Exportations de marchandises en % du PIB



Source : ISEE

Un financement extérieur assuré par les transferts métropolitains.

La Nouvelle-Calédonie présente à la fois un faible taux d'ouverture et un faible taux de couverture de ses importations par ses exportations. Cette double caractéristique n'est pas singulière.

Les spécificités de la Nouvelle-Calédonie (mais aussi de la Polynésie fran-

çaise) sont plutôt à rechercher dans les modalités de financements des déficits extérieurs (ainsi que dans les montants transférés).

La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française ne se distinguent pas tant par le montant de leur déficit courant exprimé en pourcentage du PIB mais plutôt par la contribution des transferts extérieurs au PIB.

Financement du déficit des opérations courantes (2002)

(1)	Solde B et S	Transfert sans		Taux de couverture
	sur PIB (%)	en % du	par habitant	du déficit par
	(a)	PIB (b) (3)	en USD (4)	les transferts
	(2)			(5)
Nouvelle-Calédonie	-20	22	3 554	110
Polynésie française	-21	30	4 260	143
Tonga	-45	16	217	36
Samoa	-49	15	214	30
Fidji	+6	2	41	(30)
Salomon	-26	11	57	42
Vanuatu	28	12	133	42
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-8	7	36	90

(a) Exportations moins importations de biens et services; (b) Essentiellement APD brute pour les autres PEI (c) (5) = (3) / (2)

Sources : Banque mondiale, PNUD, CEROM

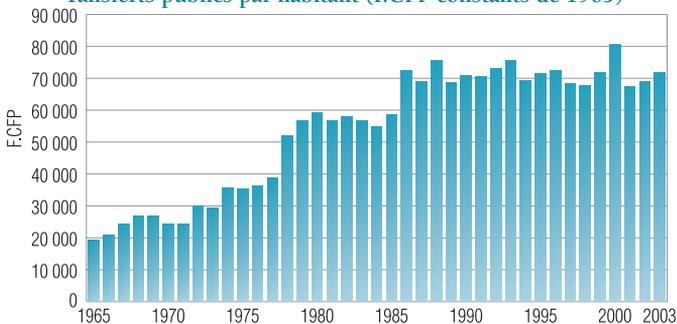
Les transferts rapportés au PIB (colonne 3) apparaissent en effet particulièrement élevés comparés aux autres PEI. Compte tenu du niveau élevé du PIB, le montant des transferts par habitant exprimé en USD s'avère plus de trente fois supérieur à la moyenne. Enfin, le montant de ces transferts est supérieur à celui du déficit des opérations sur biens et services avec l'extérieur (colonne 5).

Ce dernier constat ne doit pas conduire à conclure à un "surfinancement" de l'économie calédonienne. L'analyse de la balance détaillée des paiements de l'année 2003 montre en effet que les transferts publics (en provenance de la Métropole) équilibrent tout juste (ou presque) le dé-

ficit du compte de transactions courantes.

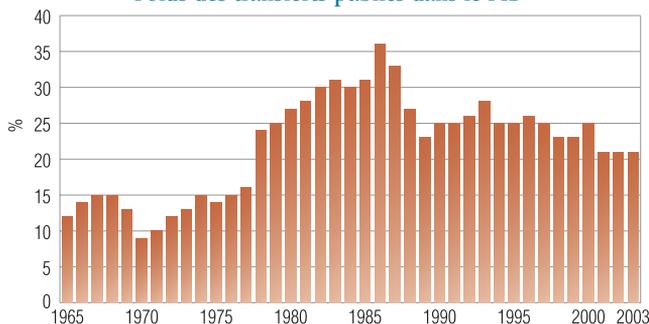
L'importance des transferts publics métropolitains n'est pas un fait nouveau : les transferts par habitant n'ont cessé de croître depuis le milieu des années 1960. Mais leur rythme de progression s'est considérablement ralenti (+0,3% en moyenne par an entre 1987 et 2003 contre +6,5% entre 1965 et 1986). A compter de 1987, leur poids dans le PIB, après avoir diminué, s'est stabilisé un peu au dessus de 20% du PIB ces dernières années (exception faite de l'année 2000, au cours de laquelle la Nouvelle-Calédonie a bénéficié d'un versement exceptionnel de l'Etat en faveur de la STCPI).

Transferts publics par habitant (FCFP constants de 1965)



Source : ISEE

Poids des transferts publics dans le PIB



Sources : ISEE, CEROM

Une économie riche de son nickel

La Nouvelle-Calédonie est un acteur important sur le marché mondial du nickel

En 2003, la Nouvelle-Calédonie était le cinquième producteur mondial de nickel avec 8% du marché, derrière la Fédération de Russie (22%), l'Australie (14%), le Canada (12%) et l'Indonésie (11%) et devant Cuba et la Colombie (5% du marché mondial chacun). Ce poids relatif a évolué à la baisse depuis dix ans : en 1994, la Nouvelle-Calédonie figurait en troisième position mondiale (devant l'Australie à l'époque) et sa contribution relative à l'offre mondiale était alors de l'ordre de 11%.

L'importance de la Nouvelle-Calédonie sur le marché mondial diffère sensiblement suivant la nature des produits exportés :

- la Nouvelle-Calédonie figure parmi les leaders mondiaux en matière d'exportation de **minerais** ; elle assure, à elle seule, près de 37% des exportations mondiales, loin devant l'Australie (25%), l'Indonésie (19%) et les Philippines (14%) ;
- la Nouvelle-Calédonie est le premier exportateur mondial de **ferronickels** (avec 36% de part de marché) devant le Japon (24%) ;

Production et exportations de la filière nickel (2004)

	Production		Exportations	
	Milliers de t. de Ni contenu	Milliers de t. de Ni contenu	Milliards de F.CFP	
Minerais	118,2	53,0	15,9	
Garniérites	94,6	31,2	10,4	
Latérites	23,6	21,8	5,5	
Produits de fusion	55,2	56,1	73,8	
Ferronickel	43,0	43,4	59,7	
Mattes	12,2	12,7	14,1	
Total	n.s	109,1	89,7	

Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

- la production de **mattes à haute teneur** oscille entre 10 et 14 000 tonnes (de Ni contenu) depuis 1999 ; le poids relatif de la Nouvelle-Calédonie est faible (5% environ des exportations mondiales) sur ce segment de marché qui représente pourtant 65% du commerce mondial de nickel.

Ces poids relatifs ne sont pas négligeables. Ils ne permettent pas toutefois à la

Nouvelle-Calédonie d'exercer un rôle de leader sur le marché et de peser réellement sur le cours mondial du nickel. Le "Caillou" demeure globalement "preneur de prix" (*price taker*). Les cours du nickel sont fixés au *London Metal Exchange* (LME). Ils ont crû fortement ces dernières années passant d'une moyenne de 2 USD/lb de 1982 à 1987, à 6,9 USD /lb sur les dix premiers mois de l'année 2005.



Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

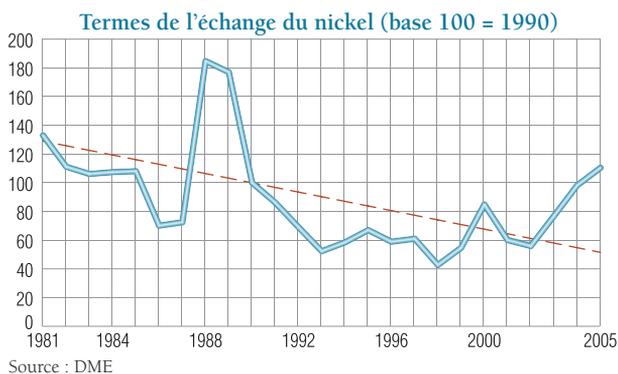
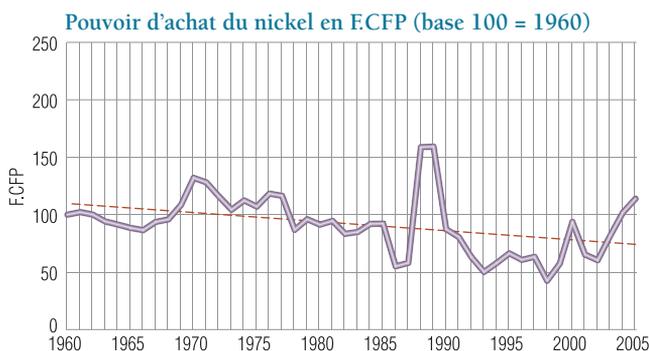
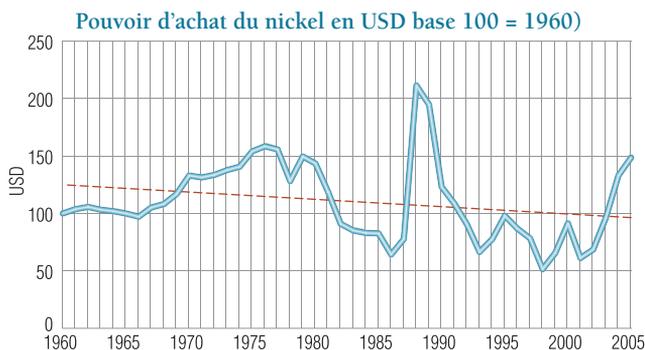
L'évolution des prix relatifs sur longue période (1960-2005) montre une tendance à la baisse du pouvoir d'achat du nickel en net redressement depuis quelques années :

- le pouvoir d'achat du nickel exprimé en dollar a eu tendance à baisser depuis le début des années 1960.
- cette baisse est encore plus marquée en ce qui concerne le pouvoir d'achat du nickel en produits venant de la Métropole (soit 50% environ des importations calédoniennes). Entre

1960 et 2000, ce pouvoir d'achat a été globalement divisé par deux.

Le calcul des termes de l'échange confirme les deux analyses partielles menées ci-dessus concernant le pouvoir d'achat du nickel respectivement en USD et en FCFP*. Globalement, les termes de l'échange du nickel pour la Nouvelle-Calédonie sont orientés à la baisse depuis le début des années 1980. En 20 ans, la baisse globale a été de l'ordre de 60%. Depuis le point bas de 1998, le redressement est spectaculaire.

* Les termes de l'échange sont définis ici comme le rapport entre les l'indice des prix du nickel exprimé en FCFP et l'indice des prix des importations de la Nouvelle-Calédonie obtenu via les indices de prix des pays fournisseurs, compte tenu de l'évolution des taux de change et pondérés par les parts de marché de ces pays.

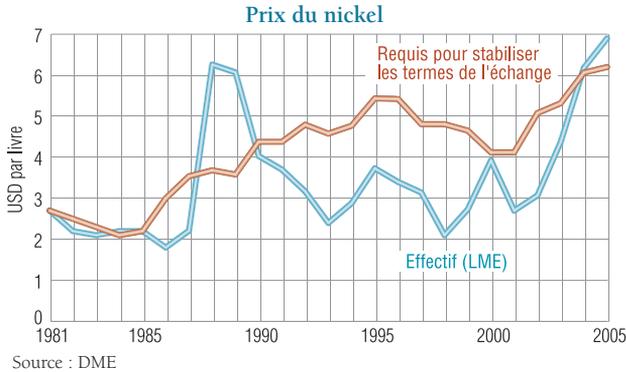


Toutes choses égales par ailleurs (et notamment le taux de change du F.CFP contre les différentes devises et le taux d'inflation dans les pays partenaires), le maintien des termes de l'échange aurait supposé une

hausse beaucoup plus soutenue des prix du nickel, comme on peut le voir en comparant le prix effectif du nickel au LME et le prix "requis pour stabiliser les termes de l'échange". Hormis la période de boom des

prix (1988-1989), la courbe reflétant les prix effectifs se trouve systématiquement en dessous de la courbe des prix requis pour stabiliser les termes de l'échange ; l'écart entre les deux indiquant une perte de pouvoir d'achat. Le niveau des prix actuels (en 2004-2005), que d'aucuns jugent

“élevés” sont, en fait, “à parité des pouvoirs d'achat” pour 2004 et légèrement supérieurs pour 2005 (mais ce niveau de prix ne permet en aucune façon de “rattraper” les pertes de pouvoir d'achat accumulées au cours des décennies précédentes).



Le nickel dans l'économie calédonienne

La plupart des observateurs s'accordent à reconnaître que la filière nickel occupe une place déterminante dans l'économie et la société calédonienne. Plusieurs indicateurs témoignent ainsi de cette importance :

► **Le nickel est l'avantage comparé principal** de la Nouvelle-Calédonie. Les exportations de nickel représentent, bon an mal an, environ 90% du total des marchandises vendues au reste du monde. La valeur des exportations de nickel (qui est passée de 45 milliards de F.CFP en 1999 à plus de 80 milliards de F.CFP en 2004) est de deux à quatre fois plus importante que celle du tourisme (dont les recettes se stabilisent à un peu moins de vingt mil-

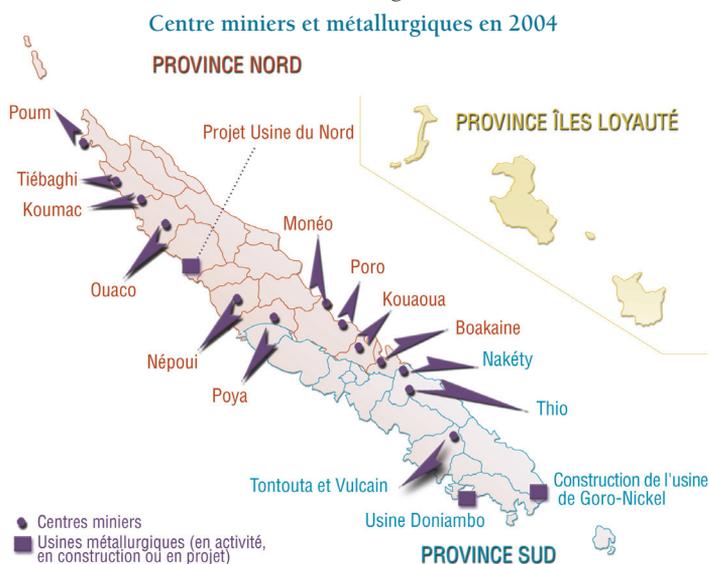
liards de F.CFP depuis le début de la décennie). Les exportations de nickel représentaient, en 1999, la moitié du total des transferts publics métropolitains (et 69% en 2003).

► **Le nickel a marqué le paysage.** Son exploitation, à ciel ouvert, a modifié l'environnement naturel, bien qu'au début des années 1980 (c'est-à-dire à l'apogée de l'extension du domaine minier), les surfaces consacrées au nickel ne représentaient guère que 0,2% de la superficie totale de la Nouvelle-Calédonie. Les activités extractives et les usines métallurgiques (pour l'instant de la seule SLN) sont autant de signes, tangibles, d'une certaine industrialisation du “Caillou”. Ces activités se voient et marquent l'histoire, à l'inverse des services qui ont un caractère invis-

ble. Le nickel a eu également un impact sur la démographie. Le grand boom historique (celui des années 1967 à 1971) a favorisé une importante migration et a contribué à la croissance de Nouméa. Aujourd'hui, les provinces aménagent leur territoire en prévision de la réalisation des grands projets (Koniambo au Nord, Goro au Sud).

► **Le nickel conditionne les anticipations.** Il n'est pas sûr que les cycles du nickel rythment réellement l'économie calédonienne. En revanche, ses fluctua-

tions et, surtout, l'annonce des grands projets jouent un rôle incontestable, même s'il est difficilement mesurable, sur les anticipations des agents. L'histoire montre, qu'à défaut d'être toujours rationnelles, ces anticipations sont largement adaptatives : l'annonce de la reprise d'un projet ou, au contraire, de sa mise en stand-by, ont des effets sur les investissements, publics et privés, et probablement aussi sur la consommation des ménages (dont une fraction est assise sur des espérances de gains futurs).



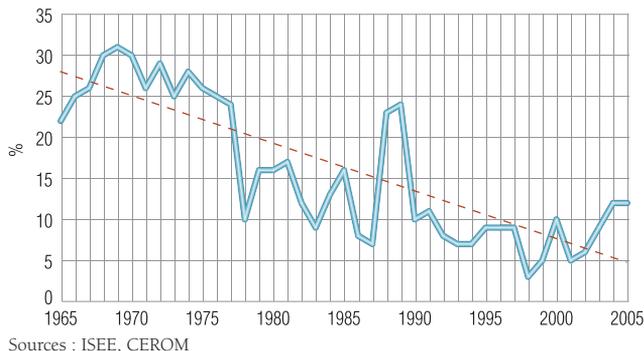
Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

Ces quelques indicateurs ne doivent pas conduire cependant à surestimer le poids réel du nickel en Nouvelle-Calédonie. En 1999, le nickel (extraction et métallurgie) apparaît dans les comptes économiques comme le premier pôle industriel de la Nouvelle-Calédonie. Il contribue, à lui seul, à un peu moins de la moitié de la

valeur ajoutée industrielle. Sa taille, en termes de valeur ajoutée, était comparable à celle du secteur des transports et communications ou encore du BTP.

Le poids relatif du secteur (mines et métallurgie du nickel) a eu globalement tendance à décliner à partir du début des années 1970.

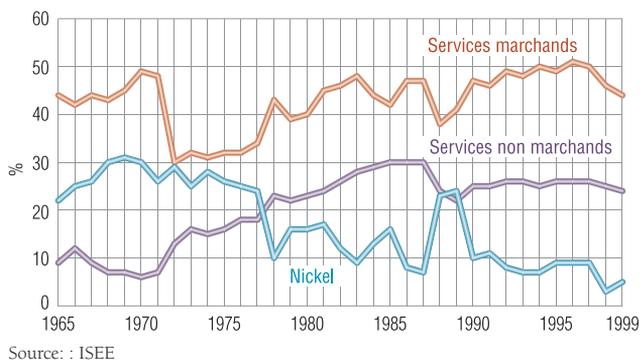
Poids du secteur nickel dans le PIB



A la fin du “boom du nickel” (en 1971), le secteur contribuait pour environ 30% au PIB calédonien. Depuis cette date, la décroissance relative n'a pas été monotone (avec notamment un “pic” en 1988), mais la tendance à la baisse est néanmoins assez claire : elle conduit à un “point bas” en 1998 où la contribution du secteur au PIB ne dépasse guère les 3%. Depuis, la remontée des cours s'est traduite par une augmentation du poids relatif du nickel qui, en 2004, a atteint les 12% selon les estimations CEROM. Cette performance est comparable à celle déjà atteinte au début des années 1990.

La baisse du nickel en termes relatifs (par rapport au PIB) n'est pas imputable à une diminution de la valeur ajoutée du secteur. Celle-ci a eu plutôt tendance à augmenter (multipliée par 3 depuis le début des années 1970 en valeur courante ajustée). La décroissance relative du nickel (mais aussi, de fait, des autres secteurs productifs), au cours des vingt-cinq dernières années s'explique en premier lieu par la très forte croissance (absolue et relative) du poids des services dans l'économie, et notamment des services non marchands du secteur public.

Poids relatif du nickel et des services dans le PIB



Éléments de prospective

La prospective est une approche qui prend en compte les aspects qualitatifs par opposition à l'économétrie qui s'appuie sur des modèles quantitatifs. La prospective tente de prévoir l'avenir à partir d'hypothèses, sur des variables jugées essentielles, donnant lieu à des scénarios. Elle n'a donc pas pour ambition de prédire l'avenir, mais elle vise, plus modestement, à éclairer les tendances possibles et à étudier les cheminement entre un présent connu ou es-

timé et des horizons simulés.

Cette partie tente d'apporter dans un premier temps un éclairage sur l'impact que pourrait avoir la réalisation des grands projets dans le secteur du nickel (sur la valeur ajoutée, l'emploi, les échanges extérieurs). Dans un second temps, elle vise à mettre en perspective l'impact relatif de ces projets dans l'économie à moyen terme.

Les grands projets nickel et leurs impacts économiques

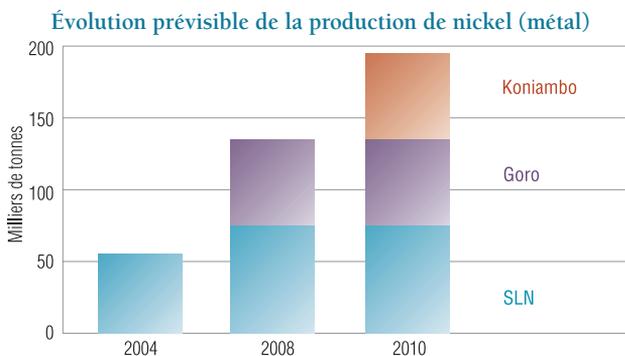
Présentation succincte des grands projets

Au cours des années à venir, le secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie est appelé à se développer dans l'hypothèse de la réalisation de trois grands projets :

- ▀ **Le programme 75 000 tonnes de la SLN.** Engagé en 2000, ce projet en cours d'achèvement devrait permettre d'augmenter la capacité de l'usine pyrométallurgique de Doniambo de 60 000 à 75 000 tonnes à l'horizon 2007. Les garniérites seront extraites, entre autres, du site minier de Tiébaghi (province Nord). Le montant total des investissements est estimé à 33,5 milliards de FCFP ;
- ▀ **Le projet Goro-Nickel** est porté par la société canadienne INCO. Il vise à construire une usine hydrométallurgique d'une capacité annuelle de 60 000 tonnes de nickel et de 5 000 tonnes de cobalt. Les latérites seront extraites du massif de Goro (province Sud). Le montant des investissements s'élève à 1,9 milliard de US dollars. L'usine pourrait débiter sa production à partir de 2008 ;
- ▀ Le projet d'usine pyrométallurgique de **Koniambo** associe la SMSP et le producteur canadien Falconbridge. Ce projet vise à traiter les garniérites du massif de Koniambo (province Nord). La capacité de production de l'usine serait de 60 000 tonnes par an. Le montant des investissements est évalué à 2,2 milliards de US dollars. La mise en route de l'usine pourrait avoir lieu entre 2009 et 2010.

Avec la réalisation de ces projets, la production métallurgique de la Nouvelle-Calédonie devrait plus que tripler. Ainsi, elle passerait de 55 180 tonnes de nickel en 2004 à 195 000 tonnes vers

2009/2010. Cette croissance devrait conforter la Nouvelle-Calédonie à la place de premier producteur mondial de ferronickel.



Sources : SLN, Inco, SMSP-Falconbridge

Les effets attendus des grands projets

La réalisation des trois projets représente un enjeu économique et social important pour le territoire tant par l'ampleur des investissements engagés par rapport au PIB de la Nouvelle-Calédonie, que par les effets de rééqui-

brage qui en sont attendus.

Ainsi, cette partie s'attache à évaluer l'impact des projets sur la valeur ajoutée, sur l'emploi et sur les équilibres extérieurs durant la phase de construction et la phase de fonctionnement.

Les hypothèses de l'évaluation prospective

Le prix du nickel est constant sur la période à 4\$/lb (la moyenne longue période observée entre 1987 et 2005 est de 3,75\$/lb) et le taux de change 1\$=100 FCFP. La demande d'importation directe des projets est estimée supérieure à 80% du montant des investissements. Les limites de cette prospective sont : le non respect du calendrier des projets et les variations de cours de la livre de nickel et de la parité du \$ par rapport au FCFP.

► Les effets des projets sur la valeur ajoutée.

En phase de construction (qui devrait

s'échelonner jusqu'en 2008*), les projets devraient générer un supplément de valeur ajoutée dans l'économie chaque année. En 2007, cette valeur ajou-

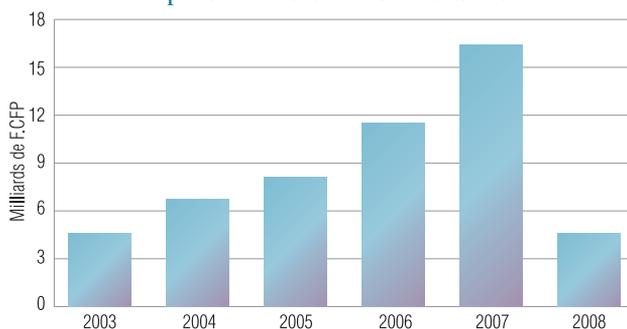
* Le projet d'extension de la SLN devrait s'échelonner jusqu'en 2006. Pour l'évaluation prospective, les hypothèses de calendrier retenues pour les deux usines ont été les suivantes : construction de l'usine de GORO entre 2005 et 2007 et réalisation de l'usine du Nord entre 2006 et 2008.

tée induite devrait atteindre un maximum estimé à plus de 16 milliards de F.CFP.

En phase de fonctionnement (à partir de 2009), le supplément de richesse, aussi bien direct qu'indirect, procuré par les projets devrait être nettement

plus important qu'en phase de construction. A partir de 2009, la valeur ajoutée dégagée directement par les projets pourrait atteindre 93 milliards de F.CFP. La valeur ajoutée indirecte (ce sont les effets induits des projets sur le reste de l'économie) devrait être de l'ordre de 14 milliards de F.CFP.

Supplément de valeur ajoutée dans l'économie pendant la période de construction des usines

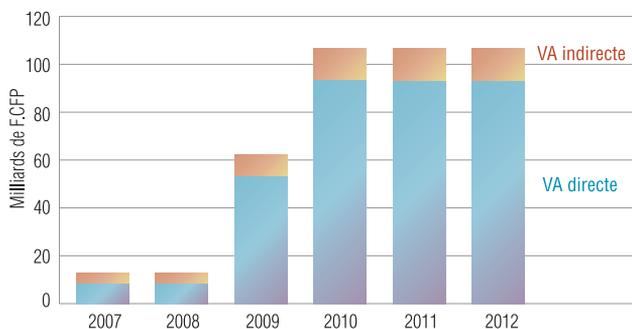


Sources : DME-Exploitation IEOM

Au total, en année de croisière le supplément de valeur ajoutée est donc estimé à environ 107 milliards de F.CFP dont 87% sont directement issus des

projets, soit 22,4% de la valeur ajoutée estimée dans le cadre du projet CEROM pour l'année 2004.

Supplément de valeur ajoutée directe et indirecte dans l'économie pendant la période de fonctionnement

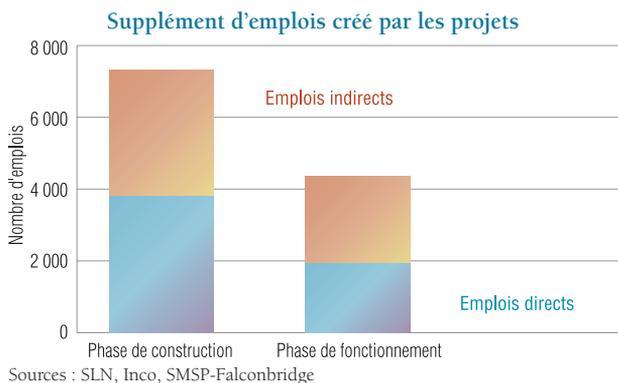


Sources : DME-Exploitation IEOM

► Des emplois supplémentaires.

En phase de construction, les chantiers devraient procurer 3 800 emplois directs d'ici à 2008, dont 20% attribués localement. Les emplois indirects dans le reste de l'économie pendant cette période seraient de l'ordre de 3 500. Au total, 7 300 emplois devraient ainsi être offerts, soit l'équivalent de 10% de l'emploi salarié au premier trimestre 2005.

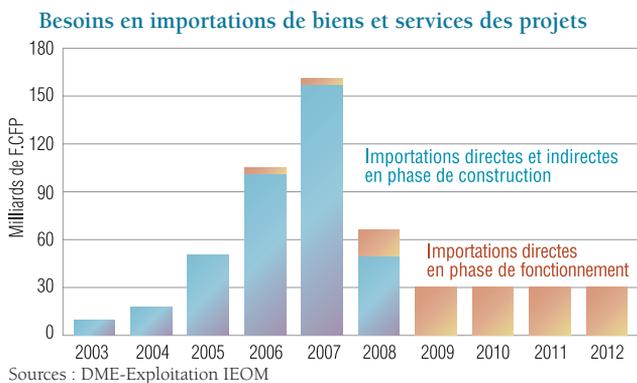
En phase de fonctionnement, les emplois créés directement par les projets approcheraient un total de 2 000 salariés. A ces postes s'ajouteraient près de 2 500 emplois indirects dans le reste de l'économie. Dans ces conditions, les projets pourraient fournir environ 4 500 emplois au total en année de croisière, soit l'équivalent de 6% de l'emploi salarié au premier trimestre 2005.



► Une diminution des déficits extérieurs

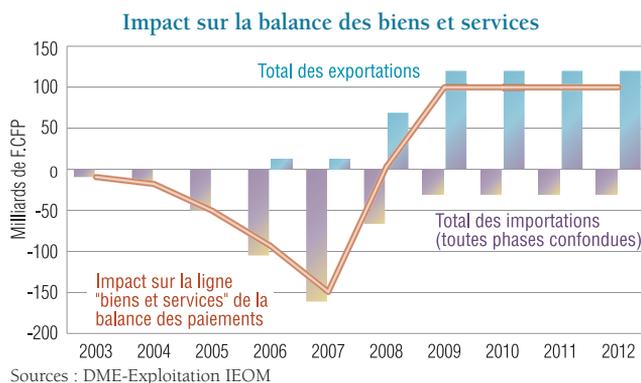
Compte tenu de l'ampleur des projets, les

besoins en importations de biens et services seront conséquents pendant toute la phase de construction des usines, puis se réduiront en phase de fonctionnement.



En phase de construction, les importations de biens et services directement ou indirectement liées aux projets devraient s'accroître jusqu'en 2007, pour atteindre plus de 157 milliards de F.CFP. Les usines seront dans un pic d'investissement. A partir de 2008, l'essentiel des investissements aura été effectué, l'usine de GORO et l'extension de capacité de la SLN seront en activité.

A cette date, ne subsisteront que les dernières tranches de construction de l'usine du Nord. Ainsi, l'incidence sur le déficit des biens et services devrait s'accroître jusqu'en 2007, puis devrait être neutralisé en 2008 par la montée en puissance des exportations de GORO qui aura débuté son activité métallurgique.

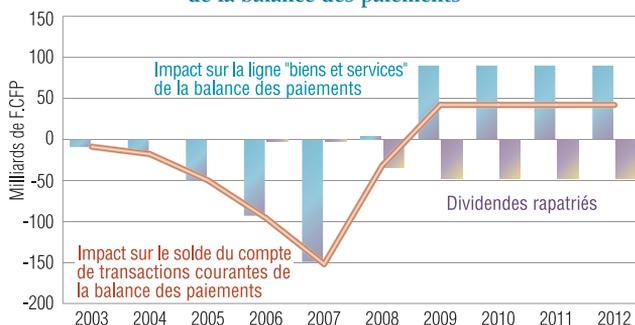


En phase de fonctionnement (dès 2009), la situation de la balance des biens et services devrait nettement se redresser pour devenir source d'excédents. Les importations directement liées au processus de production du nickel devraient être de l'ordre de 30 milliards de F.CFP par an. Les exportations supplémentaires de nickel devraient pour leur part représenter environ 120 milliards de F.CFP. Le solde net des exportations supplémentaires de nickel devrait ainsi se traduire par un excédent complémentaire d'environ 90 milliards de F.CFP par an pour la Nouvelle-Calédonie.

Les transferts de revenus vers le reste du monde (représentés par les dividendes des opérateurs) viendraient diminuer d'environ 48 milliards de F.CFP les excédents de biens et services induits par les projets en année de croisière.

Au total, la réalisation des projets permettrait d'améliorer chaque année de 42 milliards de F.CFP environ le solde du compte de transactions courantes de la balance des paiements (à comparer à l'excédent courant qui s'élevait, en 2004, à près de 27 milliards de F.CFP).

Impact sur le compte de transactions courantes de la balance des paiements



Sources : DME-Exploitation IEOM

► Une contribution aux recettes fiscales

Les projets devraient bénéficier d'exemptions fiscales importantes portant, notamment, sur la TGI afférente aux biens d'équipement importés ainsi que sur l'impôt sur les bénéfices (IS) pendant 15 ans.

En revanche, les dividendes perçus de-

vraient être frappés d'un impôt sur le revenu des valeurs mobilières au taux de 15% pour les opérateurs calédoniens et de 5% pour leurs partenaires canadiens et japonais. Ainsi, en année de croisière le montant global de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières devrait avoisiner les 2,7 milliards de F.CFP, soit 1,6 fois le produit de cet impôt en 2004.

| Un scénario de croissance tendancielle

La réalisation des grands projets dans le secteur du nickel constitue une réelle opportunité pour le développement à long terme de l'économie calédonienne, car ces projets auront des effets d'entraînement positifs sur l'ensemble de l'économie.

Cette dernière section cherche à estimer les dynamiques économiques du secteur marchand hors nickel et ce que pourrait être l'évolution tendancielle de la valeur ajoutée de la Nouvelle-Calédonie au cours des années à venir.

Une estimation des rythmes de croissance future

L'ensemble de la valeur ajoutée de la Nouvelle-Calédonie pour l'année 2005 est estimé à 478 milliards de F.CFP environ dans le cadre du projet CEROM. La filière "mines et métallurgie" en représenterait près de 59 milliards de F.CFP (soit 12%). La valeur ajoutée des administrations publiques (services non marchands) atteindrait 123 milliards de F.CFP (soit 25,7%) et la valeur ajoutée marchande hors nickel s'élè-

verait à 296 milliards (soit 62%).

En phase de fonctionnement, les trois projets devraient générer dans le secteur du nickel un supplément de valeur ajoutée directe de 93 milliards de F.CFP par an (cf. supra). L'ensemble de la valeur ajoutée du secteur du nickel représenterait ainsi 152 milliards de F.CFP.

Dans l'hypothèse où la croissance des effectifs employés dans les services non marchands suivrait celle de la population totale (+1,4% par an) et que le secteur n'enregistrerait pas de gains de productivité, la valeur ajoutée des administrations publiques (services non marchands) s'élèverait en conséquence, à 132 milliards de F.CFP en 2009.

En l'absence de modèle détaillé, la dynamique du secteur marchand hors nickel (qui regroupe des activités très différentes) est plus difficile à estimer. Dans l'hypothèse simplificatrice où l'intensité capitalistique* resterait constante, la croissance de la valeur ajoutée serait déterminée essentiellement par la croissance des effectifs employés et par l'augmentation de la productivité des facteurs. La croissance des gains de pro-

ductivité serait fixée à 1,5%** par an et celle des effectifs salariés à 3 % par an, soit au même rythme que la période 1999-2003 dans le secteur marchand hors nickel. La combinaison de ces deux hypothèses aboutit à un rythme de croissance de 4,5% par an de la valeur ajoutée de ce secteur. Cette progression annuelle moyenne conduirait, en 2009, à une valeur ajoutée marchande hors nickel de 369 milliards de F.CFP.

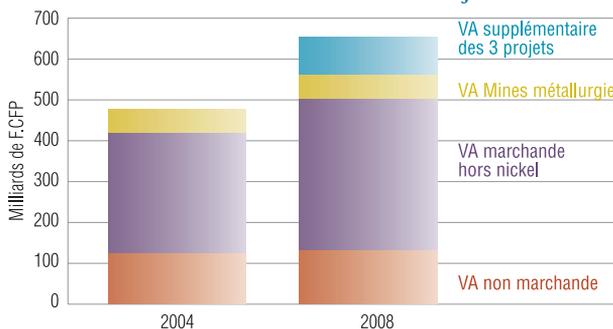
Selon ces hypothèses, la valeur ajoutée totale de l'année 2009 atteindrait 653 milliards de F.CFP, soit une progression annuelle moyenne de 6,4%. Cette croissance serait plus importante que celle estimée pour le PIB entre 1987 et 2004 (4,1% par an). L'accélération des rythmes est due en grande partie à la réalisation des projets dans le secteur du nickel.

Le supplément de valeur ajoutée réalisé entre 2004 et 2009 (après la phase de construction) serait dû à 53% aux projets. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur du nickel progresserait de 11 points par rapport à 2004 pour atteindre 23% de la valeur ajoutée globale. Son poids se rapprocherait de celui observé entre les années 1965 et 1975.

* L'intensité capitalistique est la dotation de capital productif par travailleur.

** Les gains de productivité sont compris entre 1,5% et 2% par an en France métropolitaine actuellement

Contribution des différentes valeurs ajoutées

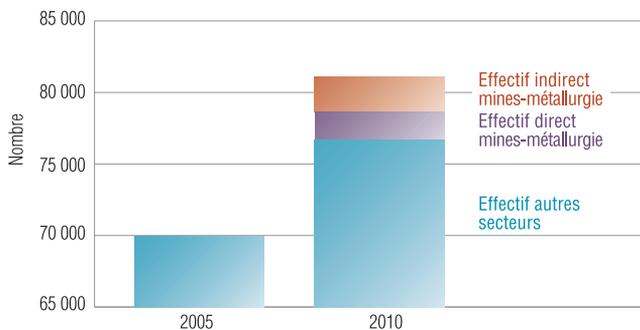


Sources : DME-Exploitation IEOM

Compte tenu des différentes hypothèses de projection, la croissance de l'emploi devrait être de l'ordre de 3% par an en moyenne entre 2005 et 2010 et correspondrait à la création d'environ 11 000 emplois au total sur la période (dont

2 000 dans la filière nickel et 2 500 indirects). Cette progression de l'emploi pourrait être toutefois inférieure à celle de la population active (estimée à 4,2% par an).

Évolution des effectifs salariés



Sources : DME-Exploitation IEOM

Conclusion

Depuis vingt ans, l'économie calédonienne a connu une croissance soutenue qui a rapproché son niveau de vie et de développement humain de celui de la Métropole et de ses grands voisins régionaux.

A l'instar des autres collectivités de l'outre-mer français, le modèle de développement calédonien s'est construit sur des transferts publics de l'Etat qui ont irrigué l'économie locale en favorisant la croissance d'une structure productive d'import substitution et la spécialisation dans la fourniture de services essentiellement orientés vers un marché intérieur, caractérisé par un niveau de prix élevé.

La singularité calédonienne réside depuis toujours dans la richesse de son patrimoine géologique dont l'exploitation représente certes l'essentiel de ses exportations mais a contribué à une part décroissante de sa création de richesse compte tenu d'une hausse plus rapide des dépenses courantes des administrations publiques.

Le secteur du nickel est appelé à se développer à travers la mise en œuvre de trois grands projets industriels (extension de capacité de la SLN, sites de Goro et de Koniambo). Leur réalisation devrait permettre à la Nouvelle-Calédonie de tripler sa production métallurgique et ainsi de rendre excédentaire sa balance commerciale.

D'un niveau équivalent à une année de

création de valeur ajoutée de son économie, l'investissement correspondant à ces projets devrait générer temporairement des impacts importants sur la production intérieure brute de la collectivité ainsi que sur l'équipement et les infrastructures du territoire.

En phase de fonctionnement, leur contribution à l'emploi et plus généralement à la création de richesse et à l'indispensable rééquilibrage au sein du territoire devrait consacrer le rôle majeur du nickel dans le développement de la Nouvelle-Calédonie.

Toutefois, la poursuite de l'amélioration du taux d'emploi à long terme nécessitera d'autres relais de croissance à partir des secteurs productifs et de services et notamment celui du tourisme, contributeur potentiel important à la création d'emploi.

A cet effet, l'accroissement attendu des recettes publiques locales avec le développement des projets miniers, à travers notamment la mise en place d'une politique fiscale adaptée, aura un rôle crucial pour permettre la diversification et l'extension spatiale de l'économie calédonienne au delà de l'exploitation du nickel.

La coexistence réussie d'activités industrielles et touristiques sur le "Caillou" reposera sur le respect à long terme de principes et de règles de gouvernance de nature à préserver le développement durable de la collectivité.



1, rue de Barleux
BP J1 - 98849 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie



52, avenue Maréchal Foch
Imm. Malawi 3^{ème} étage
BP 823 - 98845 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie



19, rue de la République
BP 1758 - 98845 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie